

**Commune
d'Ohey**



Rapport sur l'état d'avancement de l'Opération de Développement Rural de la commune d'Ohey – 2025

Rapport annuel d'activité 2025



Table des matières

1. Situation générale de l'opération.....	3
1.1. Personnes de contact	3
1.2. Situation actuelle.....	3
2. Avancement physique et financier	4
Aménagement de cœur de village d'Evelette :	5
Réseau de chaleur	9
VICIGAL.....	12
Acquisition et aménagement de logement, d'un atelier rural et d'une maison multi-services à Ohey.....	15
Aménagement d'un espace de convivialité au centre du village d'Evelette et d'un cheminement reliant le quartier des « Comognes » au cœur du village.	19
3. Rapport comptable.....	20
4. Bilan de la CLDR.....	21
5. Programmation à 3 ans.....	21
ANNEXE 1 : Situation générale de l'opération	23
ANNEXE 2 : Tableau détaillant l'avancement physique et financier d'un projet en phase d'exécution de travaux.	45
ANNEXE 3 : Tableau rapport comptable et fonctionnement d'un projet termine (décompte final < 10 ans).....	50
ANNEXE 4 : Rapport de la commission locale de développement rural	52
ANNEXE 5 : Programmation dans les trois ans avec recherche des moyens financiers.....	55
ANNEXE 6 : Compte-rendu de la CLDR.....	56

Rapport sur l'état d'avancement de l'opération de Développement Rural de la commune d'Ohey pour l'année 2025

1. Situation générale de l'opération

1.1. Personnes de contact

Echevine en charge du Développement rural	Rosette Kallen – rosette.kallen@ohey.be – 0475/207196
Agent relais PCDR	Ruth Oosterhof – Chargée du suivi PCDR, BiodiverCité et appui PST ruth.oosterhof@ohey.be – 085/824473
Rédaction du Rapport d'activité	Ruth Oosterhof – Chargée du suivi PCDR, BiodiverCité et appui PST ruth.oosterhof@ohey.be – 085/824473
Directeur général	François Migeotte - francois.migeotte@ohey.be - 085/824450
Directeur financier	Jacques Gauthier - jacques.gautier@ohey.be - 085/824461
Date d'Approbation	Rapport d'activités approuvé par le Conseil communal d'Ohey en date du 19 mars 2026

1.2. Situation actuelle

Plusieurs projets faisant l'objet d'une demande de subside Développement Rural sont en cours de réalisation :

Nom du projet	Stade du projet
Aménagement du cœur de village d'Evelette	Terminé
Réseau de chaleur	Convention réalisation
Vicigal – Création d'une dorsale de mobilité douce au cœur du Condroz Namurois	Convention exécution transcommunale
Acquisition et aménagement de logements, d'un atelier rural et d'un espace multi-services à Ohey	Convention réalisation
Aménagement d'un espace de convivialité au centre du village d'Evelette et d'un cheminement reliant le quartier des « Comognes » au cœur du village	Convention faisabilité

D'autres actions, ne demandant pas de subsides DR ont déjà été mises en œuvre ou se poursuivent.

Les différentes fiches mises en place sont abordées dans le tableau repris en annexe 1 (Projets réalisés, en cours, en attente, abandonnés et initiatives nouvelles).

2. Avancement physique et financier

Depuis l'approbation du PCDR par le Gouvernement Wallon en date du 21 décembre 2012, cinq projets ont fait l'objet d'une demande de subside Développement Rural.

Intitulé	Stade	Numéro de visa
Aménagement global du site situé au cœur du village d'Evelette : rénovation et réaffectation de la salle Isbanette et de la Tourette en maison de village et aménagement de la petite place, « le Coin des Macrales » en espace intergénérationnel de rencontre et de loisirs	Convention-faisabilité 2013 (signée le 9 janvier 2014)	Visa 13/24924 du 13/12/2013
	Convention-réalisation 2016 (signée le 31 mai 2016)	Visa 16/14597 du 23/05/2016
Mise en place d'un réseau de chaleur sur chaufferie bois-énergie pour les bâtiments communaux au centre d'Ohey (phase 1) et valorisation des ressources locales, extension à des privés (phase 2)	Convention-faisabilité 2015 (signée le 11 avril 2016)	Visa 16/13032 du 25/03/2016
	Convention-réalisation 2017 (signée le 22 mars 2018)	Visa 18/12217 du 20/03/2018
VICIGAL – Création d'une dorsale de mobilité douce au cœur du Condroz Namurois	Convention-exécution transcommunale 2016 (signée le 9 décembre 2016) Avenant à la Convention-exécution 2022 (signé le 11 mars 2022)	Visa 16/21595 du 7/12/2016 Visa 22/01452 du 24/02/2022
Acquisition et aménagement de logements, d'un atelier rural et d'un espace multi-services à Ohey	Convention-faisabilité 2018 (signée le 3 juillet 2018)	Visa 18/15200 du 3/7/2018
	Convention-réalisation 2022 (signée le 28 décembre 2022)	Visa 22/10825 du 28/12/2022
Aménagement d'un espace de convivialité au centre du village d'Evelette et d'un cheminement reliant le quartier des « Comognes » au cœur du village	Convention faisabilité 2019 (signée le 27 août 2019)	Visa 19/17488 du 22/08/2019

Aménagement de cœur de village d'Evelette :

Avancement physique en 2025 :

Conseil communal du 22 août 2025 : Tarif préférentiel accordé à la Commune/CPAS
 Conseil communal du 17 novembre 2025 : avenant à la convention de prise de gestion par l'ASBL
 « Isbanette »

Avancement financier en 2025 :

En date du 9 janvier 2014, la commune d'Ohey a reçu la convention-faisabilité signée par le Ministre. Le montant à engager de 26700 € concernant la provision pour l'étude du projet porte le numéro de visa 13/24924 et est daté du 13 décembre 2013.

Dans le cadre de la convention réalisation 2016, le montant à engager de 534.421,13€ porte le numéro de visa 1314597 du 23/05/2016 (confer programme financier détaillé dans le tableau ci-dessous)

PROJET	Assiette de la subvention	PART DEVELOPPEMENT RURAL		PART COMMUNALE	
Aménagement global du cœur de village d'Evelette					
tranche 1 (80% DR)	500.000,00 €	80 %	400.000,00 €	20 %	100.000,00 €
tranche 2 (50% DR)	322.242,26 €	50%	161.121,13 €	50%	161.121,13 €
Hors DR (école)	10.500,27 €	0%	0,00 €	100%	10.500,27 €
TOTAL GENERAL	832.742,53 €		561.121,13 €		271.621,40 €

PARTICIPATION REGION WALLONNE	561.121,13 €
Montant déjà engagé en convention-faisabilité du 15/01/2014 - Visa n°13/24924 du 13/12/2013	26.700,00 €
Montant à engager	534.421,13 €
Imputation sur l'article 63.06.12 - Visa n°1614597 du 23/05/2016	

Tranches du subsidie Développement Rural déjà reçues :

Intitulé	Montant	Date déclaration de créance	Date de réception du paiement
Provision suite à approbation du projet	26.700 €	09/12/2016	23/01/2017
Avance de 20%	118.500,41€	22/08/2017	20/09/2017

L'auteur de projet désigné le 4 août 2014, a débuté sa mission et conformément au cahier spécial des charge, a facturé ses honoraires suivant la répartition suivante :

Forfait en euros, hors TVA	%	Montant HTVA	TVA 21%	Montant TVAC	Date d'exécution du paiement
57.728 €					
À l'approbation de l'avant-projet	10%	5.772,80€	1.212,29€	6.985,09€	18/11/2014
Au dépôt du permis d'urbanisme	20%	11.545,60 €	2.424,58€	13.970,18€	26/01/2015
A l'approbation du projet définitif	20%	11.545,60 €	2.424,58€	13.970,18€	29/07/2016
Remise du rapport d'adjudication	10%	5.772,80€	1.212,29€	6.985,09€	13/03/2017

Au début du chantier pour contrôle	10%	5.772,80€	1.212,29€	6.985,09€	25/10/2017
Au fur et à mesure de l'avancement des travaux	10%	5.772,80€	1.212,29€	6.985,09€	01/06/2018
Au fur et à mesure de l'avancement des travaux	10%	5.772,80€	1.212,29€	6.985,09€	19/03/2019
10% (le solde) après établissement du décompte final qui suit la réception provisoire des travaux réalisés d'après sa conception	10%	5.772,80€	1.212,29€	6.985,09€	17/06/2020
Avenant 1 - Majoration pour prestations supplémentaires liées au retard d'exécution du chantier par l'entreprise		19.200,00€	4.032,00€	23.232,00€	08/07/2020
TOTAL		93.082,90€			

L'entrepreneur désigné le 20 février 2017 a débuté sa mission en septembre 2017. Les premiers états d'avancement ont été reçus tel que repris dans le tableau ci-dessous :

Intitulé	Montant de l'Etat d'avancement (TVAC)	Date du paiement de la facture	Montant demandé DR
Travaux - Etat d'avancement 1	16.733,63€	30/11/2017	12.536,15€
Travaux - Etat d'avancement 2	69.457,17€	23/04/2018	50.815,08€
Travaux - Etat d'avancement 2 bis	95,30€	02/07/2018	76,20€
Travaux - Etat d'avancement 3	95,30€	02/07/2018	76,24€
Travaux - Etat d'avancement 4	37.182,08€	02/07/2018	24.964,62€
Travaux - Etat d'avancement 5	13.929,62€	02/07/2018	7.561,55€
Travaux - Etat d'avancement 6	51.705,84€	02/07/2018	37.732,79€
Travaux - Etat d'avancement 7	26.608,75€	16/07/2018	21.287,00€
Travaux - Etat d'avancement 8	8.285,78€	12/10/2018	4.598,09€
Travaux - Etat d'avancement 9	38.594,05€	12/10/2018	27.512,63€
Travaux - Etat d'avancement 10	6.641,24€	06/12/2018	5.312,99€
Travaux - Etat d'avancement 11	32.452,89€	06/12/2018	25.962,31€
Travaux - Etat d'avancement 12	38.450,17€	16/01/2019	30.760,14€
Travaux - Etat d'avancement 13	50.432,78€	16/01/2019	40.346,22€
Travaux - Etat d'avancement 14	13.617,21€	17/01/2019	10.893,77€
Travaux - Etat d'avancement 15	42.891,86€	27/02/2019	34.313,49€
Travaux - Etat d'avancement 16	10.209,97€	19/03/2019	8.167,98€
Travaux - Etat d'avancement 17	66.592,23€	18/06/2019	53.273,78€
Travaux - Etat d'avancement 18	17.718,77€	5/07/2019	10.287,75 €
Travaux - Etat d'avancement 19	17.581,40€	16/09/2019	8.790,70 €
Travaux - Etat d'avancement 20	20.071,20€	16/09/2019	2.407,08 €
Travaux - Etat d'avancement 21	50.541,32€	16/09/2019	40.433,06€
Travaux - Etat d'avancement 22	5.132,03€	6/11/2019	4.105,62€
Travaux - Etat d'avancement 23	18.426,12€	6/11/2019	14.740,90€
Travaux - Etat d'avancement 24	5.460,39€	31/12/2019	4.368,31€
Travaux - Etat d'avancement 25	93.779,97€	21/02/2020	75.023,98€

Travaux - Etat d'avancement 26	20.384,18€	26/03/2020	16.307,34€
Travaux - Etat d'avancement 27	2.336,81€	26/03/2020	1.869,45€
Travaux - Etat d'avancement 28 - FINAL	54.009,95€	18/05/2020	/

La perception des subsides suite aux états d'avancements Les premiers états d'avancement ont été reçus tel que repris dans le tableau ci-dessous :

Intitulé	Montant demandé DR	Date du paiement du paiement du subside	Montant reçu
Travaux - Etat d'avancement 1	12.536,15€	11/01/2018	12.536,15€
Travaux - Etat d'avancement 2	50.815,08€	22/05/2018	50.815,08€
Travaux - Etat d'avancement 2 bis	76,20€	06/08/2018	76,20€
Travaux - Etat d'avancement 3	76,24€	06/08/2018	76,24€
Travaux - Etat d'avancement 4	24.964,62€	06/08/2018	24.964,62€
Travaux - Etat d'avancement 5	7.561,55€	06/08/2018	7.561,55€
Travaux - Etat d'avancement 6	37.732,79€	06/08/2018	37.732,79€
Travaux - Etat d'avancement 7	21.287,00€	17/08/2018	21.287,00€
Travaux - Etat d'avancement 8	4.598,09€	28/12/2018	4.598,09€
Travaux - Etat d'avancement 9	27.512,63€	28/12/2018	27.512,63€
Travaux - Etat d'avancement 10	5.312,99€	11/02/2019	5.312,99€
Travaux - Etat d'avancement 11	25.962,31€	11/02/2019	25.962,31€
Travaux - Etat d'avancement 12	30.760,14€	11/02/2019	30.760,14€
Travaux - Etat d'avancement 13	40.346,22€	11/02/2019	40.346,22€
Travaux - Etat d'avancement 14	10.893,77€	13/02/2019	10.893,77€
Travaux - Etat d'avancement 15	34.313,49€	06/03/2019	34.313,49€
Travaux - Etat d'avancement 16	8.167,98€	28/03/2019	8.167,98€
Travaux - Etat d'avancement 17	53.273,78€	02/08/2019	53.273,78€
Travaux - Etat d'avancement 18	10.287,75 €	01/08/2019	10.287,75 €
Travaux - Etat d'avancement 19	8.790,70 €	13/09/2019	8.790,70 €
Travaux - Etat d'avancement 20	2.407,08 €	/	/
Travaux - Etat d'avancement 21	40.433,06€	/	/
Travaux - Etat d'avancement 22	4.105,62€	/	/
Travaux - Etat d'avancement 23	14.740,90€	/	/
Travaux - Etat d'avancement 24	4.368,31€	/	/
Travaux - Etat d'avancement 25	75.023,98€	/	/
Travaux - Etat d'avancement 26	16.307,34€	/	/
Travaux - Etat d'avancement 27	1.869,45€	/	/
Travaux - Etat d'avancement 28 - FINAL	/	/	/

Subsides perçus au total

Intitulé	Montant	Date de réception du paiement
Provision suite à approbation du projet	26.700 €	23/01/2017
Avance de 20%	118.500,41€	20/09/2017
Subsides en fonction des Etats d'avancement	440.969,48€	Confer tableau page 7
TOTAL des subsides	560.469,89€	
PARTICIPATION REGION WALLONNE	561.121,13€	
Reliquat porté en non-valeur	651,24€	

Les avenants suivants ont été reçus tel que repris dans le tableau ci-dessous :

Intitulé	Date approbation Collège	Montant
Avenant 1 – Pose d'un tuyau d'égouttage pour reprise réseau existant	29/12/2017	3.448,50€ TVAC
Avenant 2 – Isolation sur maçonnerie existante	11/06/2018	4.355,10€ TVAC
Avenant 3 – Fourniture et pose de linteaux type Stalton	11/06/2018	3.388,00€ TVAC
Avenant 4 - Fourniture et pose de sable	10/09/2018	1.421,80€ TVAC
Avenant 5 – Semelles filantes et plots de fondation	10/09/2018	869,53€ TVAC
Avenant 6 – Réalisation de la toiture de la Tourette	17/12/2018	2.230,03€ TVAC
Avenant 7 – Electricité – Fourniture et câblage audio	17/12/2018	1.998,92€ TVAC
Avenant 8 – Remise en état suite à vandalisme	/	Refus de l'avenant
Avenant 9 – Réalisation d'une dalle en béton coulée	17/12/2018	2.309,77€ TVAC
Avenant 10 – Réparation diverse des maçonneries de la Tourette	06/05/2019	4.779,50€ TVAC
Avenant 11 – Changement de matériel de cuisine et bar	06/05/2019	3.634,84€ TVAC
Avenant 12 – Alimentation en gaz pour la cuisinière	27/01/2020	3.608,22 TVAC
Avenant 13 – Compteur d'énergie thermique	27/01/2020	1.458,29€ TVAC
Avenant 14 – Transformateur électrique 203v >400v	10/02/2020	1.937,94€ TVAC
Avenant 15 – Fourniture et pose de portes intérieures	09/03/2020	2.621,22€ TVAC

Dépenses annexes :

Intitulé	Montant	Date d'exécution du paiement
Réalisation d'un inventaire amiante par l'ISSeP	645€	27/04/2017
Raccordement Proximus	231,85€	19/11/2019
Raccordement AIEG	2.836,65€	6/11/2019

Réseau de chaleur

Avancement physique en 2025 :

Collège communal du 7 novembre 2025 : prise d'acte de la faillite de l'entrepreneur et sollicitation d'un avenant à la Ministre.

Avancement financier en 2025 :

En date du 11 avril 2016, la commune d'Ohey a reçu la convention-faisabilité signée par le Ministre. Le montant à engager de 28.881,51€ concernant la provision pour l'étude du projet porte le numéro de visa 1613032 et est daté du 25/03/2016.

Dans le cadre de la convention réalisation 2017, le montant à engager de 623.218,54 € porte le numéro de visa 18/12217 du 20/03/2018 (comme faire programme financier détaillé dans le tableau ci-dessous)

<i>Mise en place d'un réseau de chaleur sur chaufferie bois-énergie pour les bâtiments communaux et bâtiments para-communaux à Ohey</i>	TOTAL	Développement Rural		Autre PS TVAC : UREBA		COMMUNE	
	(TFC)	Taux	Intervention	Taux	Intervention	Taux	Intervention
Travaux :							
Partie DR à 80% :	251 277.45	80.00%	201 021.96	0.00%	0.00	20.00%	50 255.49
Partie DR à 71,43% :	248 722.55	71.43%	177 662.52	8.57%	21 315.52	20.00%	49 744.51
Partie DR à 50% :	504 782.56	50.00%	252 391.28	15.00%	75 717.38	35.00%	176 673.90
Partie Hors DR	52 550.30	0.00%	0.00	0.00%	0.00	100 %	52 550.30
Honoraires et frais :							
Partie DR à 50% :	42 048.59	50.00%	21 024.30	0.00%	0.00	50.00%	21 024.30
TOTAL EURO (TFC)	1 099 381.45		652 100.05		97 032.91		350 248.49

PART DEVELOPPEMENT RURAL

652 100.05 €

Montant déjà engagé en convention-faisabilité du 11/04/2016

28.881,51 €

Visa n° 16/13032 du 25/03/2016

Montant à engager Imputation sur l'article 63.06

623.218,54 €

Visa n°18/12217 du 20/03/2018.

Le 14/06/2021, le Collège a attribué le marché à CORECTEC ENGINEERING sa. Le montant des travaux s'élève à 1.437.544,04€. La Commune s'engage à prendre à charge le reste.

L'auteur de projet a été désigné le 30 décembre 2009 et un avenant au marché a été approuvé par le Conseil communal du 23 mai 2016 afin de répondre aux exigences du Développement Rural. L'auteur de projet a débuté sa mission et conformément au cahier spécial des charge, a facturé ses honoraires suivant la répartition reprise dans le tableau ci-dessous.

Tableau reprenant le cout de l'étude et du suivi des travaux					
Marché d'étude d'équipements en vue de la réalisation d'un réseau de chaleur communal - Polytech	Pourcentage	Montant HTVA	TVA 21%	Montant TVAC	Date d'exécution du paiement
Notification du marché	20%	5.900€	1.239€	7.139€	17.847,50€ payé le 17/01/2012 → ce montant ne sera pas subsidié par le DR car date d'avant la signature de la convention faisabilité 2015 (signée le 11 avril 2016)
Notification de réception (ou d'approbation) de « l'avant-projet »	30%	8.850€	1.858,5€	10.708,5€	
Notification de réception (ou d'approbation) du « projet définitif »	20%	5.900€	1.239€	7.139€	30/11/2017
Suivi de la mise en œuvre du projet	15%	4.425€	929,25€	5.354,25€	11/12/2023
Le solde (15 %) est exigible à la réception des travaux	15%	4.425€	929,25€	5.354,25€	
Sous-total		29.500€	6.195€	35.695€	
Avenant 1-- Polytech	N° poste	Montant HTVA	TVA 21%	Montant TVAC	Date d'exécution du paiement
Fourniture de l'avant-projet corrigé	1	3.000€	630€	3630€	03/10/2016
Après corrections apportées à l'avant-projet	2	1.250€	262,5€	1512,5€	20/03/2017
Après réalisation de 3 présentations	3	937,50€	196,88€	1.134,38€	25/10/2017
Après réalisation de l'essai de sol	4	800€	168€	968€	03/10/2016
Sous-total		5.987,5€	1257,38€	7.244,88€	
Avenant 2 -- Polytech		Montant HTVA	TVA 21%	Montant TVAC	Date d'exécution du paiement
Phase Permis d'urbanisme – (30% de 6420€ HTVA)		1.926€		2.330,46€	5.437,74€ - Le 19/06/2018
Phase projet (40% de 6420€ HTVA)		2.568€		3.107,28€	
Phase chantier (15% de 6420€ HTVA)		963€		1.165,23€	
Réception provisoire des travaux (15% de 6420€ HTVA)		963€		1.165,23€	
Sous-total		6.420€		7.768,20€	
Polytech		Montant HTVA	TVA 21%	Montant TVAC	Date d'exécution du paiement
Permis unique		2.000€		2.420€	02/12/2021
Etudes de Techniques Spéciales		2.000€		2.420€	2024
INASEP		Montant (pas de TVA)			Date d'exécution du paiement
Coordination sécurité projet		4.705,24€			4/11/2019
Coordination sécurité chantier BAT		5.085,24€			

Sous-total	9.790,48€	
Dépenses annexes		
NBP consulting – mission technique	660,30€	01/09/2023
NBP consulting – mission technique	220,10€	01/09/2023
NBP consulting – mission technique	620,20€	11/10/2023
NBP consulting – mission technique	190,10€	27/10/2023
NBP consulting – mission technique	516,40€	30/11/2023
NBP consulting – mission technique	430,10€	28/12/2023
NBP consulting – mission technique	1610,98€	22/03/2024
NBP consulting – mission technique	517,50€	29/04/2024
NBP consulting – mission technique	387,12€	19/06/2024
Raccordement distribution d'eau	10.300,02€	27/09/2023
Raccordement électrique	21.969,73€	19/12/2023
Sous-total	37.422,55€	

Avancement physique en 2025 :

Collège communal du 8 septembre 2025 : approbation de la réception provisoire réalisée le 20 août 2025

Avancement financier en 2025 :

En date du 9 décembre 2016, la commune d'Ohey a reçu la convention-exécution transcommunale 2016 signée par le Ministre. Le montant à engager de 666.845,28€ concernant la provision pour l'étude du projet porte le numéro de visa 1621595 et est daté du 07/12/2016.

FP intercommunale « Vicigal, création de la voie verte au cœur du Condroz namurois » Commune Ohey	TOTAL (TFC)	Développement rural	
		Taux	Intervention
Acquisition :			
Partie DR à 90 %	42.205,56	90 %	37.985,00
Travaux :			
Partie DR + Pouvoirs locaux :	457.794,44	89 %	406.835,00
Partie DR + Mobilité (Di Antonio) :	353.866,06	50 %	176.933,03
Financement DGO1 :	34.200,00	0 %	0,00
Apport propre communal :	15.534,90	0 %	0,00
Honoraires et frais :			
Partie DR :	90.184,50	50 %	45.092,25
Partie DGO1 :	5.526,10	0 %	0,00
Total euro (TFC)	999.311,57		666.845,28

Le coût global du projet transcommunal est estimé à 3.341.664,88 €.

Le coût de la partie du projet se rapportant à la commune d'Ohey est estimé à 999.311,57 €

Un avenant à la convention d'exécution transcommunal a été soumis à la Ministre. L'estimation financière est remplacée par l'estimation suivante :

<i>Création d'une dorsale de mobilité active au cœur du Condroz namurois</i>	TOTAL (TFC)	Développement Rural		Pouvoirs locaux, Mobilité, Tourisme		COMMUNE	
		Taux	Intervention	Taux	Intervention	Taux	Intervention
Acquisition :	5.273,85	90%	4.746,47			10%	527,38
Travaux :							
Partie DR à 90,00 % :	494.726,14	90%	445.253,53			10%	49.472,61
Partie DR à 50,00 % :	376.575,13	50%	188.287,57	40%	150.630,05	10%	37.657,51
Honoraires et frais :							
Partie DR à 50 % :	87.130,13	50%	43.565,07	40%	34.852,05	10%	8.713,01
TOTAL EURO (TFC)	963.705,25		681.852,64		185.482,10		96.370,51

Le coût global du projet transcommunal est estimé à 4.473.840,04 €.

Le coût de réalisation de la partie du projet se rapportant à la commune d'OHEY est estimé à 963.705,25 €, éligibles en développement rural.

La subvention est portée et plafonnée au montant de 681.852,64 €, nécessitant un engagement complémentaire de 15.007,36 € à charge des crédits du développement rural.

Le 20 octobre 2022, un subside – Mobilité tranche 3 de 474.499,56 € a été octroyé à Ohey.

	Budget total	Dvlp Rural	Pouvoirs locaux	Mobilité	Commune
Ohey	1.490.927	681.852,64	5.180	654.801,66	149.092,70

Le coût global du projet transcommunal est estimé à 5.917.863,92 €.

L'auteur de projet désigné (Inasep) le 31 mai 2017, a débuté sa mission et conformément à la convention, a facturé ses honoraires suivant la répartition suivante :

Intitulé	Montant	Date de paiement
Etude avant-projet	9.916,65€	11/07/2019
Etude aménagement	16.882,98€	13/09/2021
Coordination sécurité santé	2.573,35€	13/09/2021
Coordination sécurité santé	16.015,30€	16/12/2022
Honoraires supplémentaires	3.215,94€	17/10/2023

Acquisition de terrain :

Intitulé	Montant	Date de paiement
Décompte échange de terrain – Etienne Beguin	5.273,85€	06/07/2020
Etablissement des plans d'emprises par l'Inasep	6.500,00€	22/12/2021

Frais annexes :

Le 29 octobre 2018 le Collège communal a désigné le laboratoire pour effectuer les essais de sol.

Intitulé	Montant	Date de paiement
Essai de sol : Labomosan	2.209,46€	11/07/2019
Essai de sol : Labomosan	968,00€	13/12/2024
Essai de sol : Labomosan	1.669,80€	13/12/2024
Essai de sol : Labomosan	1.512,50€	31/12/2024
Essai de sol : Labomosan	1.355,20€	31/12/2024
Essai de sol : Labomosan	653,40€	07/04/2025
Essai de sol : Labomosan	653,40€	05/11/2025

L'entrepreneur désigné le 23 décembre 2022 a débuté sa mission en juin 2023. Les premiers états d'avancement ont été reçus tel que repris dans le tableau ci-dessous :

Intitulé	Montant de l'Etat d'avancement (TVAC)	Date du paiement de la facture	Montant demandé DR
Travaux - Etat d'avancement 4.7	53.256,41€	22/03/2024	24.354,16€
Travaux - Etat d'avancement 4.8	13.855,56€	26/04/2024	6.336,28€
Travaux - Etat d'avancement 4.9	0,00€		0,00€

Travaux - Etat d'avancement 4.10	15.568,47€	21/06/2024	7119,46€
Travaux - Etat d'avancement 4.11	0,00€		0,00€
Travaux - Etat d'avancement 4.12	154.237,67€	11/09/2024	70.532,89€
Travaux - Etat d'avancement 4.13	36.779,45€	08/11/2024	380.341,47€
Travaux - Etat d'avancement 4.14	0,00€		
Travaux - Etat d'avancement 4.15	79.999,32€	08/11/2024	
Travaux - Etat d'avancement 4.16	96.521,10€	05/12/2024	
Travaux - Etat d'avancement 4.17	261.571,76€	30/12/2024	
Travaux - Etat d'avancement 4.18	46.065,66€	20/03/2025	
Travaux - Etat d'avancement 4.19	97.255,69€	16/05/2025	
Travaux - Etat d'avancement 4.20	31.203,40€	16/05/2025	
Travaux - Etat d'avancement 4.21	27.215,07€	12/06/2025	
Travaux - Etat d'avancement 4.22	106.340,92€	12/06/2025	
Travaux - Etat d'avancement 4.23	44.760,01€	09/07/2025	
Travaux - Etat d'avancement 4.24	95.675,44€	05/09/2025	
Travaux - Etat d'avancement 4.25	22.188,91€	29/09/2025	
Travaux - Etat d'avancement 4.26	22.395,35€	29/09/2025	
Travaux - Etat d'avancement 4.27	0,00€		
Travaux - Etat d'avancement 4.28	73.010,63€	03/12/2025	

Subsides perçus au total

Intitulé	Montant	Date de réception du paiement
Subside MOBILITE 1 (50%)	48.643 €	31/12/2022
Avance de 20%	136.370,53€	31/12/2023
Subsides en fonction des Etats d'avancement	488.684,26	Confer tableau page 13
TOTAL des subsides	673.697,79€	

Les avenants suivants ont été reçus tel que repris dans le tableau ci-dessous :

Intitulé	Date approbation Collège	Montant
Avenant 1 – Prolongation du délai d'exécution – 30 jours ouvrables	15/01/2024	
Avenant 2 – Adaptation d'une sous-fondation	15/01/2024	10.414,71€ TVAC
Avenant 3 – Broyage des souches après essouchage + 3 jours ouvrables	18/03/2024	7.775,94€ TVAC
Avenant 4 - Adaptation d'une sous-fondation + 10 jours ouvrables	04/11/2024	38.144,32€ TVAC
Avenant 5	10/11/2025	-442,23€ TVAC

Acquisition et aménagement de logement, d'un atelier rural et d'une maison multi-services à Ohey

Avancement physique en 2025 :

2025 : le projet est toujours en exécution

Avancement financier en 2025 :

En date du 3 juillet 2018, la commune d'Ohey a reçu la convention-faisabilité signée par le Ministre. Le montant à engager de 290.483,74 € concernant l'acquisition et la provision pour l'étude du projet porte le numéro de visa 18/15200 et est daté du 3 juillet 2018.

<i>Acquisition et aménagement de logement et mms et atelier au cœur d'Ohey</i>	TOTAL	Développement Rural		Projet maison medic TVAC		COMMUNE	
	(TFC)	Taux	Intervention	Taux	Intervention	Taux	Intervention
Acquisitions :							
Partie DR à 80% :	311 100.00	80.00%	248 880.00	0%	0.00	20.00%	62 220.00
Travaux :							
Partie DR à 80% :	1.000.000	80.00%	800 000,00	0%	0.00	20.00%	200 000,00
Partie DR à 50% :	64 149.59	50.00%	32 074.80	0%	0.00	50.00%	32 074.80
Maison médicale (hors DR) :	316 611.00	0.00%	0.00	63.17%	200 000.00	36,80%	116 611.00
Honoraires Maison medic (hors DR) :	49 084.22	0.00%	0.00	0.00%	0.00	100.00%	49 084.22
TOTAL EURO (TFC)	1 740 944.81		1 080 954.80		200 000.00		459 990,01

Le coût global est estimé à 1.740.944,81 €.

Le montant global estimé de la subvention est de 1 080 954.80 €.

Le montant de la subvention relatif à l'acquisition s'élève à 248 880.00 €.

En date du 19 décembre 2022, la commune d'Ohey a reçu la convention-réalisation signée par le Ministre délégué. Le montant complémentaire de 1.006.662,02 € a été engagé sur le numéro de visa 22/10825 du 28/12/2022.

Aquisition et aménagement de logements, mms et atelier au cœur d'Ohey	TOTAL	Développement Rural		Projet maison médic TVAC		COMMUNE	
	(TFC)	Taux	Intervention	Taux	Intervention	Taux	Intervention
Acquisitions :							
Partie DR à 80,00 % :	311.100,00	80,00%	248.880,00	0,00%	0,00	20,00%	62.220,00
Travaux :							
Partie DR à 80,00 % :	1.000.000,00	80,00%	800.000,00	0,00%	0,00	20,00%	200.000,00
Partie DR à 50,00 % :	496.531,52	50,00%	248.265,76	0,00%	0,00	50,00%	248.265,76
Partie DR à 0,00 % :	191.653,48	0,00%	0,00	52,18%	100.000,00	48,00%	91.653,48
Partie DR à 0,00 % :	353.849,06	0,00%	0,00	28,26%	100.000,00	72,00%	253.849,06
Partie DR à 0,00 % :	519.618,31	0,00%	0,00	0,00%	0,00	100,00%	519.618,31
Honoraires et frais :							
Partie DR à 0,00 % :	219.827,36	0,00%	0,00	0,00%	0,00	100,00%	219.827,36
TOTAL EURO (TFC)	3.092.579,73		1.297.145,76		200.000,00		1.595.433,97

Le coût global est estimé à 3.092.579,73 €.

Le montant global estimé de la subvention est de 1.297.145,76 €.

Le montant de la subvention relatif à l'acquisition s'élève à 248 880.00 €.

Le 14/08/2023, le Collège a attribué le marché à KAISER CONSTRUCT. Le montant des travaux s'élève à 2.899.806,38 €. La Commune s'engage à prendre à charge le reste.

Frais relatifs à l'acquisition du bâtiment et des terrains Rue de Ciney à Ohey :

Intitulé	Montant	Date de la déclaration de créance DGO3	Montant reçu du DR
Acquisition	100.000,00 €	16 janvier 2019	82.141,18€
Frais notariaux	2.676,47 €		

Dépenses annexes :

Intitulé	Montant	Date d'exécution du paiement
Réalisation d'une étude de caractérisation par Geolys – facture 1	7852,90€	03/07/2018
Réalisation d'une étude de caractérisation par Geolys – facture 2	8374,41€	25/09/2018
Réalisation d'une étude de caractérisation par Geolys – facture 3 – Compléments demandés par la DAS (nouvelle campagne de délimitation, réunions)	972,54€	14/11/2019
Rapport qualité terre par Siterem	4490,93€	09/02/2024
Travaux de recherche et détection de fuite par HM Sewertech services	423,50	27/02/2024
Bornage du terrain	484,00€	29/02/2024
Endoscopie + curage par HM Sewertech services	1022,90€	27/05/2024
Essais de sol par BGNS	1089,00€	13/05/2024
Désamiantage tuyaux chauffage par SBMI SA	10.399,95€	06/06/2024

Test de perméabilité par Geolys	1766,60€	18/10/2024
Raccordement électrique	2.285,91€	13/08/2025
NBP Consulting – mission technique	1355,20€	20/03/2025
NBP Consulting – mission technique	847,00€	25/04/2025
MG Consult – mission technique	2371,60€	09/05/2025
NBP Consulting – mission technique	874,00€	16/05/2025
NBP Consulting -mission technique	974,05€	28/05/2025
MG Consult – mission technique	677,60€	04/06/2025
MG Consult – mission technique	1.185,80€	31/07/2025
MG Consult – mission technique	635,29€	05/09/2025
NBP Consulting - mission technique	1.058,75€	05/09/2025
Ethias	2.686,20€	22/09/2025
NBP Consulting - mission technique	1.101,10€	22/09/2025
MG Consult – mission technique	1.228,15€	29/09/2025
NBP Consulting - mission technique	974,05€	22/10/2025
MG Consult – mission technique	974,05€	29/10/2025
NBP Consulting -mission technique	1.101,10€	03/12/2025
MG Consult – mission technique	465,85€	03/12/2025
NBP Consulting -mission technique	889,35€	22/12/2025

L'auteur de projet désigné le 7 janvier 2019, a débuté sa mission et conformément au cahier spécial des charge, a facturé ses honoraires suivant la répartition suivante :

Intitulé	Montant	Date d'exécution du paiement
Avant-projet	13.413,76€	16/09/2019
Avenant 1 phase 2 - étude dépollution	3.212,55€	22/10/2019
Avenant 1 phase 3 - étude dépollution	3.012,90€	22/10/2019
Dépôt permis	24.407,52€	10/12/2019
Avenant 2 – essais de sol	770€	20/04/2020
Approbation projet définitif	24.407,52€	31/12/2020
Avenant 3 – actualisation des honoraires	20.328,00€	01/06/2021
Avenant 4 – projet phase 1 réactualisation	48.400,00€	22/11/2022
Avenant 5 – phase 1	18.150,00€	22/11/2022
Avenant 5 – rapport d'attribution	26.734,20€	26/06/2023
Régularisation avenants 1 et 2	21.598,50€	03/04/2024
Suivi chantier tranche 1 – 10%	12.203,76€	14/06/2024
Honoraires 70%	96.383,99€	25/11/2024

Le 26 aout 2019, l'entrepreneur pour la dépollution du site a été désigné. Il a facturé ses interventions de la manière suivante :

Intitulé	Montant	Date d'exécution du paiement
Travaux de dépollution	32.234,40€	16/12/2019

L'entrepreneur désigné le 14 août 2023 a débuté sa mission en février 2024. Les premiers états d'avancement ont été reçus tel que repris dans le tableau ci-dessous :

Intitulé	Montant de l'Etat d'avancement (TVAC)	Date du paiement de la facture	Montant demandé DR
Travaux - Etat d'avancement 1	163.192,45€	30/05/2024	37.770,72€
Travaux - Etat d'avancement 2	101.404,36€	24/06/2024	18.209,78€
Travaux - Etat d'avancement 3	0,00€		
Travaux - Etat d'avancement 4	257.388,46€	18/08/2024	53.668,00€
Travaux - Etat d'avancement 5	234.228,16 €	10/10/2024	77.684,67€
Travaux - Etat d'avancement 6	107.031,19 €	08/11/2024	27.166,70€
Travaux - Etat d'avancement 7	78.121,92 €	13/12/2024	
Travaux - Etat d'avancement 8	0,00€		
Travaux - Etat d'avancement 9	0,00€		
Travaux - Etat d'avancement 10	103.634,36 €	06/03/2025	
Travaux - Etat d'avancement 11	60.524,84 €	10/04/2025	
Travaux - Etat d'avancement 12	100.268,76 €	29/04/2025	
Travaux - Etat d'avancement 13	122.479,96 €	04/06/2025	
Travaux - Etat d'avancement 14	130.861,87 €	31/07/2025	
Travaux - Etat d'avancement 15	85.693,95 €	05/09/2025	
Travaux - Etat d'avancement 16	172.609,89 €	17/10/2025	
Travaux - Etat d'avancement 17	63.749,20 €	17/10/2025	
Travaux - Etat d'avancement 18	168.821,09 €	22/12/2025	

Subsides perçus au total

Intitulé	Montant	Date de réception du paiement
Subside acquisition	82.141,18€	31/12/2020
Avance de 20%	209.653,15€	31/12/2024
Subsides en fonction des Etats d'avancement	214.499,87€	Confer tableau page 17
TOTAL des subsides	506.294,20€	

Les avenants suivants ont été reçus tel que repris dans le tableau ci-dessous :

Intitulé	Date approbation	Montant
----------	------------------	---------

	Collège	
Avenant 1 – Prolongation du délai d'exécution – 43 jours calendrier	29/04/2024	
Avenant 2 – Prolongation du délai d'exécution – 182 jours calendrier	23/12/2024	
Avenant 3 – Modification des bardages bois – 30 jours calendrier	12/02/2025	15.203,04 €
Avenant 4 – Gitage local poubelle et buanderie – 21 jours calendrier	12/05/2025	11.756,41 €
Avenant 5 – Modification châssis – 84 jours calendrier	19/05/2025	71.734,95 €
Avenant 6 – Postes complémentaires toitures plates – 17 jours calendrier	19/05/2025	13.600,04 €
Avenant 7 – Prolongation du délai d'exécution – 180 jours calendrier	06/06/2025	
Avenant 8 – Assurance TRC	27/1/2025	5.758,86 €
Avenant 9 – Modification T6 et T7 – 40 jours calendrier	03/11/2025	242.678,72€
Avenant 10 – Construction cabine HT et aménagement local Batopin – 63 jours calendrier	22/12/2025	166.099,45 €
Avenant 11 – peintures intumescentes – 4 jours calendrier	03/11/2025	12.040,99 €

Aménagement d'un espace de convivialité au centre du village d'Evelette et d'un cheminement reliant le quartier des « Comognes » au cœur du village

Avancement physique en 2025 :

Finalisation du projet : le projet n'a pas pu être présenté en convention-réalisation

Avancement financier en 2025 :

En date du 27 août 2019, la commune d'Ohey a reçu la convention-faisabilité signée par le Ministre. Le montant à engager de 25.208,61€ concernant la provision pour l'étude du projet porte le numéro de visa 1917488 et est daté du 22/08/2019.

Aménagement d'un espace de convivialité au centre du village d'Evelette et d'un cheminement reliant le quartier des « Comognes »	TOTAL	Développement Rural		COMMUNE	
	(TFC)	Taux	Intervention	Taux	Intervention
Travaux :					
Partie DR à 60% :	500.000,00	60%	300.000,00	40%	200.000,00
Partie DR à 50% :	313.077,65	50%	156.538,83	50%	156.538,82
Honoraires et frais :					
Partie DR à 50% :	95.266,30	50%	47.633,33	50%	47.633,32
TOTAL EURO (TFC)	908.344,30		504.172,16		404.172,14

Le coût global est estimé à 908.344,30 €.

Le montant global estimé de la subvention est de 504.172,16 €.

Aucune facturation de la part de l'auteur de projet n'a eu lieu jusqu'à présent.

Le 21 octobre 2019, l'entrepreneur pour les essais de sols et à la plaque a été désigné. Il a facturé ses interventions de la manière suivante :

Intitulé	Montant	Date d'exécution du paiement
Essais de sol	6.675,81€	31/05/2021

Le 3 mai 2021, le cabinet d'architectes a été désigné pour réaliser l'esquisse. Il a facturé ses interventions de la manière suivante :

Intitulé	Montant	Date d'exécution du paiement
Esquisse	11.603,00€	11/02/2022

3. Rapport comptable

Projet d'aménagement de cœur de village d'Evelette :

Situation du patrimoine acquis/rénové : propriété communale dont la gestion a été confiée à une association créée dans ce but : ASBL Isbanette. La convention de prise de gestion à titre précaire a été approuvée par le Conseil communal en date du 23 septembre 2021. La Commune met gratuitement le bâtiment à disposition.

Durant la première année qui suit la signature, la commune d'Ohey se charge de payer les charges liées au bâtiment.

Depuis le 1^{er} octobre 2022, l'ASBL Isbanette gère de manière autonome la salle Isbanette.

Projet de réseau de chaleur :

Etant donné que le projet de réseau de chaleur en est au stade de la Convention-réalisation et qu'il n'est pas encore terminé, il n'y a pas lieu de faire un rapport comptable à ce stade.

Projet de VICIGAL :

Etant donné que le projet de VICIGAL en est au stade de la Convention-exécution, il n'y a pas lieu de faire un rapport comptable à ce stade.

Projet d'acquisition et aménagement de logement, d'un atelier rural et d'une maison multi-services à Ohey :

Etant donné que le projet d'acquisition et aménagement de logement, d'un atelier rural et d'une maison multi-services à Ohey en est au stade de la Convention-réalisation, il n'y a pas lieu de faire un rapport comptable à ce stade.

Aménagement d'un espace de convivialité au centre du village d'Evelette et d'un cheminement reliant le quartier des « Comoignes » au cœur du village :

Etant donné que le projet d'aménagement d'un espace de convivialité et du cheminement en est au stade de la Convention-faisabilité, il n'y a pas lieu de faire un rapport comptable à ce stade.

4. Bilan de la CLDR

2025 a été marqué par les réunions citoyennes dans chaque village. Une nouvelle CLDR s'est constituée à l'issue de ces réunions et a entamé des groupes de travail.

- L'avancement de plusieurs projets importants. Citons principalement :
 - o Mise en place d'un réseau chaleur : l'entrepreneur a déclaré faillite. Le projet est en suspens.
 - o La mise en œuvre de la Maison Multiservices : les travaux sont en cours.
 - o Le suivi des projets Biodiversité de l'édition 2024. Pas eu d'appel à projets en 2025.
 - o La mise en œuvre du VICIGAL : les travaux sont presque terminés. Une réception provisoire du chantier a eu lieu le 20 août 2025 et l'inauguration a été réalisée le 14 septembre 2025.
 - o Bien que le dossier soit devenu un projet « cœur de Village », l'aménagement du centre d'Evelette a fait l'objet d'une réception provisoire le 26 septembre 2025. Les travaux sont terminés.
 - o Le site Internet (www.developpementruralohey.info) a été tenu à jour au cours de l'année.

5. Programmation à 3 ans

Les projets pour lesquels la commune n'envisage pas une demande de convention sont les suivants : (programmation terminée fin 2022)

	NUMERO ET INTITULE DU PROJET
2025	<u>Projet en cours</u> Fiche projet intercommunale Gesves-Ohey-Assesse-Yvoir : « VICIGAL, création d’une voie verte au cœur du Condroz namurois » Convention-exécution transcommunale
	<u>Projet en cours</u> Fiche 5, lot 1 : Mise en place d’un réseau de Chaleur sur chaufferie bois pour les bâtiments communaux et bâtiments voisins à Ohey Convention-réalisation
	<u>Projet en cours</u> Fusion de la fiche 9, 16 et 18 du lot 2 Aménagement de logements tremplins, d’un atelier rural et d’un espace multiservices au centre du village d’Ohey Convention-réalisation
	<u>Projet en cours mais plus en convention DR</u> Actualisation de la fiche 1 du lot 1 – phase 2 Aménagement d’un espace de convivialité au centre du village d’Evelette et d’un cheminement reliant le quartier des « Comognes » au cœur du village Convention-faisabilité
	Fiche 19, lot 2 : Construction de logements intergénérationnels et "tremplin" sur le site des Essarts communaux à Haillot
	Création d’un lieu de rencontre pour les habitants d’Haillot
2027	Il est proposé de se concentrer sur ceux en cours.

ANNEXE 1 : Situation générale de l'opération

1. Tableau des projets réalisés

Priorité du PCDR	Numéro projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)
Lot 0	2	Aménagement de 3 logements sociaux dans l'ancienne école de Jallet	450000€	Région Wallonne (Ancrage), Commune
Lot 0	4	Poursuite de la valorisation de la Pierre du Diable à Haillot	10400€	Commune/ Province de Namur
Lot 0	6	Rénovation de la salle Isbanette	396.015,77 € TVAC	Fonds propres commune
Lot 0	9	Traitement des eaux chargées en phytosanitaires par procédé biologique (biofiltres)	2000 €	Fonds propres commune et mise en place d'un subside pour les agriculteurs de 2500€
Lot 0	10	Actualisation permanente du site internet communal « portail local »		
Lot 3	5	Elaboration d'une charte sur la vie en milieu rural		

2. Tableau des projets en cours.

Priorité du PCDR	Numéro projet et intitulé du projet	Stade d'avancement du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)
Lot 1	Fiche 1 : Aménagements légers de sécurité routière (phase 1), réalisation d'un PCM avec aménagements progressifs du réseau routier communal pour	<u>2025</u> : Le coordinateur POLLEC a accepté de reprendre partiellement les tâches du poste de Conseiller en mobilité, à titre de Référent, ne disposant pas du titre ni de la formation : Mise à jour du site internet sur les points mobilités ;	Estimation au 18/02/2012 : 3.200.000 €	Fonds propres commune/RW

	une meilleure complémentarité entre les différents usagers et une protection accrue des usagers faibles dans les cœurs de village (phase 2)	Participations à des réunions qui vise à renforcer la mobilité ; Répondre périodiquement à des demandes citoyennes ; Être en appui de l'échevine ayant la compétence de mobilité ; Organisation de la semaine de la mobilité 1. Inauguration du Vicigal : Le dimanche 14 septembre, la commune d'Ohey à inaugurer son tronçon du Vicigal. Cette journée s'est voulu orientée vers le citoyen. Petit déjeuner, départs simultanés des deux frontières de la commune sur le Vicigal pour rejoindre le cœur d'Ohey. Diverses activités en lien avec la mobilité s'y tenaient : Repaire vélo, présentation de vélos électriques, animations musicales réalisées par des talents locaux. 2. La Semaine de la Mobilité fait son cinéma : une soirée conviviale et inspirante qui questionne la mobilité en ruralité ! Projection du documentaire "Virage vers le futur !", Discussion sur les alternatives à la voiture individuelle en milieu rural, Présentation en avant-première du projet pilote "À vélo vers mon école" et • Introduction aux dynamiques d'autopartage Dans le cadre de la Semaine européenne de la Mobilité, le Parc naturel ♥ de Condroz et la Commune d'Ohey ont organisé une soirée d'ouverture conviviale et inspirante qui questionne la mobilité en ruralité. <i>Établir un plan de mobilité douce (active) transcommunal</i> - Élaboration de la méthodologie « A vélo vers mon école » - Organisation d'une soirée ciné-débat sur les alternatives à la voiture - Démarrage d'une phase pilote dans 2 écoles (Ohey et Mohiville) - Organisation d'une rencontre mobilité entre les 6 communes <i>Mettre en place une plateforme de mobilité en Cœur de Condroz</i> - Benchmarking auprès d'autres GAL afin d'identifier le format de plateforme le plus adéquat.		
--	--	--	--	--

		- Promotion des activités organisées par les communes dans le cadre de la semaine de la mobilité. <i>Développer un projet pilote d'autopartage de voitures en milieu rural</i> - Réalisation et diffusion d'une brochure d'information		
Lot 1	Fiche 2 : Entretien, signalisation, promotion des voies lentes et création de connections manquantes de voies lentes, remise en état des communications vicinales perdues	<u>2025 :</u> DR : ViciGAL - La réception provisoire a été réalisée le 20 août 2025. - L'inauguration du Vicigal s'est déroulée 14 septembre 2025.	<u>Pour le projet VICIGAL :</u> 42.000€ pour les acquisitions de terrain, 96.000€ pour les honoraires d'auteur de projet et 1.490.927€ pour les travaux	Fonds propres commune + SPW pour état des lieux / subside PTP (RW) / Sentier.be/
Lot 1	Fiche 3 : prise en charge du vieillissement de la population, tant du point de vue des infrastructures que des services et des animations	<u>2025 :</u> Une maison d'accueil communautaire pour personnes âgées de 65 ans et plus est un lieu où il fait bon vivre dans un esprit familial. La convivialité, la rencontre et l'échange sont au coeur du projet. Le but est de maintenir et/ou améliorer l'autonomie des personnes et de lutter contre leur isolement (en leur offrant des activités tant récréatives que sociales ou culturelles). L'idée est aussi de soulager certaines familles (les aidants proches) pour leur permettre de souffler. Nombre de participants : +- 20 participants sont inscrits en 2024-2025 avec une fluctuation dans le taux de présence selon l'état de santé des aînés. Personnes âgées entre 66 ans et 90 ans, issues de milieux socioculturels variés avec certaines personnes aidées par les deux CPAS. Importance de la mixité sociale. Dans le cadre du PCS et de la collaboration entre la MAC d'Assesse et d'Ohey, ces journées furent organisées en alternance une fois à Assesse, une fois à Ohey . Au programme : depuis septembre 2024, une nouvelle formule fut		CPAS, Commune

		proposée dans l'espace paroles du matin avec la découverte des différents métiers d'aide à domicile. Un professionnel ou un service d'aide à domicile présente son métier comme une aide familiale, une infirmière, un kinésithérapeute, une psychologue, etc. pour démystifier un peu l'intrusion de ces services à domicile auprès des seniors et diminuer leurs craintes de faire appel à eux. Une diététicienne est venue pour une animation autour de l'alimentation équilibrée. Une ergothérapeute les a fait réfléchir aux aménagements utiles chez soi pour éviter les chutes notamment. Les aînés éprouvent des difficultés à se livrer sur leurs difficultés personnelles mais ils sont intéressés d'être informés sur les solutions. Présenter les différents services permet, dans un second temps, d'initier une discussion sur les besoins de chacun et les difficultés. Les après-midis sont plutôt consacrés au bien-être des aînés avec des jeux de société où le rire et la bonne humeur sont au rendez-vous ; réaliser un montage floral leur donne du plaisir et de la fierté de pouvoir encore faire quelque chose par eux-mêmes. Le mois de décembre 2024 a permis aux seniors de partager de beaux moments intergénérationnels avec les enfants de 1re et 2e primaire d'Ohey autour de jeux de société, de contes et de chants de Noël, le tout clôturé par un gouter festif. En 2025, il y a eu une visite de l'escargotière à Warnant et d'un repas pris à l'Abbaye de Maredsous ainsi que la décoration d'un pot de fleurs pour mettre quelques jacinthes ou jonquilles. Ce fut de bons moments de partages attendus par beaucoup mensuellement car des liens se tissent entre les participants. Évaluation de ce fonctionnement en plus grand groupe avec le partenariat de la MAC d'Ohey et celle d'Assesse : On constate qu'il y a du positif à avoir regroupé les participants des MAC d'Ohey et Assesse. En effet, en plus d'avoir mutualisé les coûts pour permettre d'organiser des activités payantes ; au niveau de la dynamique de groupe, les échanges relationnels sont assez constructifs. Avec le covid et les suspensions des séances, il a fallu du temps pour que « la sauce prenne » mais maintenant des liens se tissent entre eux. Le groupe est porteur car les plus valides portent les moins autonomes physiquement et mentalement. Par contre, certains seniors oheytois ne veulent pas se rendre à Assesse et préfèrent rencontrer des oheytois.		
--	--	--	--	--

		C'est pourquoi, depuis septembre 2024, le PCS et le CPAS d'Ohey ont planifié une activité uniquement pour les oheytois.		
Lot 1	Fiche 4 : Construction d'un centre d'interprétation de l'arbre à Haillot. Lieu de rencontre pour les habitants d'Haillot	<u>2025 :</u> /		
Lot 1	Fiche 5 : Mise en place d'un réseau de chaleur sur chaufferie bois pour les bâtiments communaux et bâtiments voisins à Ohey	<u>2025 :</u> Le projet n'a pas pu débuter suite à la faillite de l'entrepreneur.	1.437.544,04€ TVAC Dont 652 100,05 € TVAC via le DR, et 785.443,99€ TVAC via la commune	Subside DR, Fonds propres Commune
Lot 1	Fiche 6 : Construction d'une maison de l'Entité à Evelette (phase 1) : mise en place d'infrastructures villageoises de soutien aux dynamiques locales et/ou aide à la mise en œuvre de dynamiques locales (phase 2)	<u>2025 :</u> Cette fiche prévoyait la transformation et agrandissement de la Maison des jeunes en maison de l'entité. La commune, sur fonds « FRIC », a élaboré un projet d'agrandissement de la Maison des jeunes. Voir fiche 9 lot 1.	Estimation au 18/02/2012 : 864.600 € TVAC	
Lot 1	Fiche 7 : Sensibilisation et mise en œuvre du développement durable, mise en place d'actions continues et variées pour développer progressivement une véritable culture participative	<u>2025 :</u> Le groupe de travail « Biodivercité » s'est réuni : Le 16 septembre 2025 sur l'état d'avancement des projets de la programmation 2024 Fiche 1 - Semaine de l'Arbre 2025 - réalisée Fiche 2 – Vergers de naissance communaux - réalisée Fiche 3 - Plantation de haies Hautes Golettes - réalisée Fiche 4 – Conférence compostage - réalisée Fiche 5 – Potager didactique Ohey - réalisée Fiche 6 – Plantation – chemin de l'Orgalisse Fiche 7 – Ecuroducs – en cours Fiche 8 - Lagunage		Fonds propres commune, subside RW (BiodiverCité)
Lot 1	Fiche 8 : Soutien aux maisons	<u>2025 :</u>		Fonds propres

	des jeunes et aux jeunes non-structurés de l'ensemble du territoire pour le développement d'une politique communale de la jeunesse et ce, en collaboration avec la maison des jeunes d'Evelette	Voici un petit tour d'horizon de nos gros accueils récurrents. Ces accueils sont des moments importants de la vie de la MJ qui favorisent la rencontre entre les jeunes des accueils, des différents ateliers et de nos deux antennes. Ils permettent également de toucher de nouveaux jeunes. Accueil « Oasis » Cet accueil est un événement incontournable de la vie de notre MJ. En 2025, suite à une météo défavorable, le concept a été un peu revu de manière à conserver un côté fun, mais à l'intérieur de la MJ. Au programme : défis, jeux, batailles de nerf... Cerise sur le gâteau ! La MJ d'Havelange s'est jointe aux festivités . Projet Maison Hantée (en partenariat avec Kiff et Sens et Coala) Le projet Maison Hantée fut proposé durant les vacances d'automne. En effet, pendant toutes les vacances, 26 jeunes, âgés de 10 à 16 ans, ont créé intégralement une maison hantée à l'aide de cartons, de peinture et de divers matériaux de récupération. Durant la deuxième semaine, 2 moments de rencontre ont été organisés avec les jeunes inscrits chez Kiff et Sens. Le mercredi, nos jeunes ont vécu une animation préparée par les enfants de Kiff et Sens. Le vendredi, les enfants de Kiff et Sens ont pu découvrir notre Maison Hantée en primer. En outre, Coala a proposé, le vendredi, une animation jeux de société à nos 2 groupes réunis. Pour finir, la Maison Hantée fut intégrée à l'halloween du village. 190 personnes sont passés la visiter en soirée. Accueil Noël Cet accueil sera organisé fin décembre 2025.		commune
Lot 1	Fiche 9 : Rénovation de la Maison des Jeunes d'Evelette ou de toute infrastructure en lien avec une politique communale de la jeunesse pour l'ensemble du territoire communal	<u>2025 :</u> /	164.220 € TVAC prévu dans la fiche projet Environ 28786 € pour le sol de dance en 2012	Fonds propres commune : 70% UREBA : 30%
Lot 1	Fiche 10 : Préservation d'une zone humide et aménagement	<u>2025 :</u> Poursuite de l'éco pâturage sur le site de Libois.		Fond propre commune

	d'un espace vert public à Libois			
Lot 1	Fiche 11 : Préservation et valorisation du patrimoine culturel immatériel.	<u>2025 :</u> La Maison du Tourisme est bénéficiaire d'une subvention touristique pour développer les actions reprises dans la fiche projet introduite dans le cadre du GAL Coeur de Condroz. Objectifs : développement d'une offre touristique innovante au travers des savoir-faire locaux en partenariat avec la Spirale. Lancement d'un casting pour dénicher des talents- sur 29 candidats, 11 partenaires ont été sélectionnés et vont avoir un accompagnement personnalisé dans le développement de leur offre touristique afin d'étoffer les activités sur le territoire pour les visiteurs de la région. Organisation de formations sur la thématique de la communication.	Rénovation Maison Streeel : 300000€ TVAC	Fonds propres commune / Syndicat d'Initiative Subside CGT de 60 à 80% pour les travaux de la Maison Streeel, 40 ou 20 % restant à charge de la Commune
Lot 1	Fiche 12 : Développement d'une offre diversifiée extrascolaire (sports, culture, sciences, nature).	<u>2025 :</u> Les activités En collaboration avec les accueillant(e)s, définir le programme des activités adaptées aux enfants de 2 ½ à 12 ans, suivant les saisons et la disponibilité du car scolaire. Réalisation d'un fascicule « Info Parents » ; reprenant les dates des activités, les contacts et toutes les informations importantes. Le jour de l'accueil, s'assurer du bon fonctionnement et du bon déroulement de la journée ; ramassage scolaire, présence des accueillant(e)s, matériel adéquat, collations, déroulement des excursions, etc.		Fond propre commune, Union Européenne et Région Wallonne
Lot 1	Fiche 13 : Développement de services répondant aux demandes de déplacement des personnes en difficulté de mobilité	<u>2025 :</u> Dans le cadre de ces transports individuels à côté des collectifs, le taxi social a effectué 843 courses pour la période du 01/09/2024 au 31/08/2025 sans compter les transports collectifs pour la Saint-Vincent de Paul, les formations voire les activités de la Maison d'Accueil Communautaire. Il s'agit d'une baisse de 35% qui s'explique par le retour à un seul chauffeur pour le service depuis le 1er avril 2025. Comme le covoiturage, il s'agit d'un service essentiel à l'ensemble de la population. Initié par le CPAS, le service de voiturage à OHEY est organisé par nos services. Les personnes qui connaissent des difficultés de mobilité peuvent bénéficier, dans certaines conditions, de ce service de transport. Le CPAS peut compter sur une équipe de 6 chauffeurs		Fonds propres commune /CPAS

		bénévoles. Il s'agit d'un service très performant que nous envient les communes voisines. Ce sont 87 personnes différentes qui ont bénéficié de ce service soit une hausse de 10%. Il s'agit d'un chiffre stable par rapport aux années précédentes. Cependant le nombre de courses a connu une légère baisse de 6% par rapport à 2024 passant de 895 à 843 courses. Ce chiffre avait connu une forte augmentation par rapport à 2023 passant de 757 à 895 courses.		
Lot 1	Fiche 14 : Placement de panneaux signalétiques sur le terrain mentionnant le patrimoine naturel, bâti, paysager mais également les projets en cours	<u>2025 :</u> /	Estimation 18/02/2012 : entre 23000 et 55000 € HTVA	Fonds propres commune / GAL (Leader +)/ BEP/ Contrat de rivière (RW)
Lot 1	Fiche 16 : Analyse d'opportunité et aménagement de plaines de jeux	<u>2025 :</u> /	Estimation au 18/02/2012 : 147000€	Fonds propres commune/ InfraSports
Lot 1	Fiche 17 : Rénovation et réaffectation de la salle Isbanette à Evelette.	<u>2025 :</u> Occupation à titre gratuit sauf les charges.	Total de 832.742,53€ TVAC avec une part de subside du Développement Rural de 561.121,13€ TVAC et une part communale de 271.621,40€ TVAC.	Subside DR, Fond propre commune
Lot 1	Fiche 18 : Action de soutien à l'économie locale et création d'une table ronde des acteurs locaux, création d'une ADL.	<u>2025 :</u> /		Fond propre commune et fond du GT (sponsors et activités)
Lot 1	Fiche 19 : Restauration du petit patrimoine historique et religieux	<u>2025 :</u> Actions menées en 2025 Réaménagement du site du Pilori de Goesnes : suivi administratif du dossier avec l'AWAP, réalisation en 2026		Fonds propres et subside du Petit Patrimoine Populaire

				Wallon
--	--	--	--	--------

Lot 2	Fiche 1 : Aménagement et équipement d'une aire de transformation et de commercialisation de produits agricoles et forestiers locaux	<u>2025</u> : /		
Lot 2	Fiche 2 : Adoption de règlements d'urbanisme dédiés aux quartiers et villages	2025 : Le service a également suivi la mise en oeuvre et/ou l'élaboration d'outils d'urbanisme, d'aménagement et de développement du territoire : - La révision du Schéma de Développement Communal et l'élaboration d'un Schéma de Développement Pluri communal avec la commune d'Havelange. Le Schéma de Développement Communal d'Ohey (ex-Schéma de Structure Communal) est d'application sur le territoire communal depuis le 02 mars 2016. Avec l'entrée du nouveau Schéma de Développement Territorial wallon, les Communes wallonnes sont invitées à repenser leurs stratégies de développement et d'aménagement du territoire à court, moyen et long terme. Afin de suivre les lignes de conduite imposées par le SDT, les Communes wallonnes et donc, la Commune d'Ohey, doit réviser son Schéma de Développement Communal. Tout d'abord, durant l'année 2024, des réflexions ont été amorcées quant à la révision (partielle, globale, etc.) du SDC et une formation a été suivie sur cette thématique. Ensuite, en 2025, des discussions avec les Communes du Parc Naturel Coeur de Condroz ainsi qu'avec le BEP (le Bureau Économique de la Province de Namur) en vue d'élaborer un Schéma de Développement Pluri communal ensemble. In fine, seules les Communes d'Ohey et d'Havelange, partageant des préoccupations et des visions communes pour leur développement, ont décidé de se lancer dans un Schéma de Développement Pluri communal. Le Conseil communal d'Ohey en a adopté le principe lors de sa séance du 25/09/2025. Ceci permettra d'étudier l'aménagement du territoire à une échelle supra-communale tout en conservant les spécificités locales		

		(et pouvoir décisionnel) de chaque commune. - Le Code du Développement Territorial (CoDT). Le CoDT remplace l'ancien CWATUP (Code Wallon de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et du Patrimoine) depuis le 1er juin 2017. Plusieurs versions du CoDT ont été publiées en 2025 en modifiant certains aspects du CoDT (procédure, délais, autorités compétentes, liens avec les autres Codes en vigueur en Wallonie, etc.). La dernière modification majeure date du 1er octobre 2025 avec le changement des formulaires de demandes de permis d'urbanisme, d'urbanisation et de certificat d'urbanisme. Des formations ont été suivies afin de se mettre à jour et pouvoir appliquer la nouvelle législation et, ainsi, apporter de l'aide et des renseignements aux citoyens. -		
Lot 2	Fiche 3 : Sécurisation de la circulation lente le long de la RN 921 Andenne-Ciney et la rendre conviviale (lien avec fiche 1 lot 1)	<u>2025 :</u> /		Subside RW pour CCATM
Lot 2	Fiche 4 : Promotion de l'éco-consommation, utilisation des produits locaux, promotion des circuits courts dans l'alimentation (secteurs public et privé)	<u>2025 :</u> Marché artisanal tous les jeudis avec des producteurs locaux. Soutien à l'économie locale - Gestion de la plateforme MonCondroz.be - o Mise à jour des données des entreprises - o Validation de nouvelles fiches - o Prospection pour augmenter le nombre de fiche - Promotion de la plateforme MonCondroz.be - o Lors de divers événements professionnels - Affichage de bâches, affiches et flyers sur le territoire - Campagne de promotion sur les réseaux sociaux permettant de donner de la visibilité à la plateforme et aux acteurs économiques inscrits sur la plateforme		Fond propre commune
Lot 2	Fiche 5 : Création d'initiatives de valorisation de productions locales	<u>2025 :</u> Poursuite du « petit marché d'Ohey » (tous les jeudis), du point relai « Cocoricoop » (vendredi) mise à disposition d'un autre local. Soupe populaire, distribution de soupe avec des produits locaux. <i>Gouvernance collaborative et stratégie alimentaire territoriale</i>		Subvention FWB (ACRF), Fond propre commune

		Elaboration d'une stratégie pour accélérer la transition vers un système alimentaire durable en Coeur de Condroz par le conseil de politique alimentaire (CPA) rassemblant une vingtaine d'acteurs de la fourche à la fourchette (5 rencontres par an et séances de travail en sous-groupes par thématique ouvert aux non membres). Chantier cantines : - Réalisation d'un diagnostic territorial o Organisation d'une séance d'info - Organisation d'une séance d'info « Approvisionnement local des cantines » en collaboration avec le BEP et la Cellule Manger Demain « Du local dans mon marché public » en collaboration avec la Cellule Manger Demain • Mise en réseau et suivi des projets en cours sur le territoire • Elaboration de l'alimentascope avec les autres CPA wallons, un outil d'orientation stratégique à destination des communes. <i>Structuration de l'offre et de la demande en produits locaux</i> - Caractérisation des freins à la consommation de produits locaux - Rédaction d'un plan d'action à la lueur des leviers dégagés - Marché couvert - o Rencontres du Collège de Ciney - o En concertation avec le Collège, identification d'une zone dédiée aux circuits courts - Lancement d'un appel à manifestation d'intérêt auprès des acteurs du circuit court et de l'horeca <i>Développement de la filière céréales panifiables - Au coeur du pain</i> - Intégration de deux nouveaux moulins à la filière (Moulin du Samson et Adrien Lebailly) - Animation des rencontres de la filière - Conception d'un jeu de sensibilisation autour de la filière céréales panifiables - Achat d'un trieur à grains pour la filière		
--	--	---	--	--

		<i>Développement de la filière maraîchère – Maraichers en Condroz</i> - Accompagnement d'un collectif maraîcher afin de mutualiser leur offre à destination des professionnels de l'alimentation du territoire (cantines, HoReCa, épiceries,...) : - Rédaction d'un cahier des charges commun et d'une identité commune - Création d'un catalogue partagé et une politique de prix commune - Mise en place d'outils professionnels (ERP, eshop) pour la gestion logistique et commerciale - Développement commercial du collectif, augmentation du chiffre d'affaires - Élaboration des procédures et modalités de fonctionnement du collectif ; gouvernance aux mains des producteurs - Création de la coopérative en économie sociale <i>Actions de communication sur les produits locaux, l'agriculture et l'alimentation durable</i> - Information et communications régulières sur les producteurs locaux et les événements en lien avec l'alimentation locale et durable, notamment via la page Facebook Nourrir le coeur de Condroz - Organisation de 2 Apéros ruraux o Château de Gesves sur la tonte nomade o - Ferme du Berger sur la diversification agricole et l'élevage de poules pondeuses - Organisation de la quatrième édition du Festival Nourrir le Coeur de Condroz en collaboration avec le Conseil de Politique Alimentaire o Nombre des partenaires : 37 partenaires (20 directs) o Nombre de participants : ~ 1300 participants (hors 2 évts intégrés) o Types de public : adultes, seniors, familles, étudiant·e·s,		
--	--	---	--	--

		principalement habitants du coeur de Condroz... o Relais presse (Matélé, Vers l'avenir, Sud info)		
Lot 2	Fiche 6 : Protection, aménagement, entretien et sensibilisation à l'eau et à son cycle	<u>2025</u> : /		Subvention RW (contrat de rivière) et fond propre commune
Lot 2	Fiche 7 : Production d'énergies renouvelables	<u>2025</u> : Mise en place d'un réseau de chaleur sur chaufferie bois-énergie pour les bâtiments communaux au centre d'Ohey : le projet n'a pas pu débuter suite à la faillite de l'entrepreneur.		
Lot 2	Fiche 8 : Création, aménagement et gestion de vergers publics et autres espaces verts naturels (bords de rivière, jardins, ...) en intégrant une gestion différenciée et d'autres actions en faveur de la biodiversité	<u>2025</u> : Le groupe de travail « Biodiversité » s'est réuni : Le 16 septembre 2025 sur l'état d'avancement des projets de la programmation 2024 Fiche 1 - Semaine de l'Arbre 2025 - réalisée Fiche 2 – Vergers de naissance communaux - réalisée Fiche 3 - Plantation de haies Hautes Golettes - réalisée Fiche 4 – Conférence compostage - réalisée Fiche 5 – Potager didactique Ohey - réalisée Fiche 6 – Plantation – chemin de l'Orgalisse Fiche 7 – Ecuroducs – en cours Fiche 8 - Lagunage		Fond propre commune
Lot 2	Fiche 9 : Aménagement d'une infrastructure de type multiservices en faveur d'animations pour la petite enfance, pour les aînés et pour des activités intergénérationnelles	<u>2025</u> : Une maison d'accueil communautaire pour personnes âgées de 65 ans et plus est un lieu où il fait bon vivre dans un esprit familial. La convivialité, la rencontre et l'échange sont au coeur du projet. Le but est de maintenir et/ou améliorer l'autonomie des personnes et de lutter contre leur isolement (en leur offrant des activités tant récréatives que sociales ou culturelles). L'idée est aussi de soulager certaines familles (les aidants proches) pour leur permettre de souffler. Nombre de participants : +- 20 participants sont inscrits en 2024-2025 avec une fluctuation dans le taux de présence selon l'état de santé des aînés. Personnes âgées entre 66 ans et 90 ans, issues de milieux		Fond propre commune /GAL (Leader) pour le potager

		socioculturels variés avec certaines personnes aidées par les deux CPAS. Importance de la mixité sociale. Dans le cadre du PCS et de la collaboration entre la MAC d'Assesse et d'Ohey, ces journées furent organisées en alternance une fois à Assesse, une fois à Ohey . Au programme : depuis septembre 2024, une nouvelle formule fut proposée dans l'espace paroles du matin avec la découverte des différents métiers d'aide à domicile. Un professionnel ou un service d'aide à domicile présente son métier comme une aide familiale, une infirmière, un kinésithérapeute, une psychologue, etc. pour démystifier un peu l'intrusion de ces services à domicile auprès des seniors et diminuer leurs craintes de faire appel à eux. Une diététicienne est venue pour une animation autour de l'alimentation équilibrée. Une ergothérapeute les a fait réfléchir aux aménagements utiles chez soi pour éviter les chutes notamment. Les aînés éprouvent des difficultés à se livrer sur leurs difficultés personnelles mais ils sont intéressés d'être informés sur les solutions. Présenter les différents services permet, dans un second temps, d'initier une discussion sur les besoins de chacun et les difficultés. Les après-midis sont plutôt consacrés au bien-être des aînés avec des jeux de société où le rire et la bonne humeur sont au rendez-vous ; réaliser un montage floral leur donne du plaisir et de la fierté de pouvoir encore faire quelque chose par eux-mêmes. Le mois de décembre 2024 a permis aux seniors de partager de beaux moments intergénérationnels avec les enfants de 1re et 2e primaire d'Ohey autour de jeux de société, de contes et de chants de Noël, le tout clôturé par un gouter festif. En 2025, il y a eu une visite de l'escargotière à Warnant et d'un repas pris à l'Abbaye de Maredsous ainsi que la décoration d'un pot de fleurs pour mettre quelques jacinthes ou jonquilles. Ce fut de bons moments de partages attendus par beaucoup mensuellement car des liens se tissent entre les participants. Évaluation de ce fonctionnement en plus grand groupe avec le partenariat de la MAC d'Ohey et celle d'Assesse : On constate qu'il y a du positif à avoir regroupé les participants des MAC d'Ohey et Assesse. En effet, en plus d'avoir mutualisé les coûts pour permettre d'organiser des activités payantes ; au niveau de la dynamique de groupe, les échanges relationnels sont assez constructifs. Avec le covid et les suspensions des séances, il a		
--	--	--	--	--

		fallu du temps pour que « la sauce prenne » mais maintenant des liens se tissent entre eux. Le groupe est porteur car les plus valides portent les moins autonomes physiquement et mentalement. Par contre, certains seniors oheytois ne veulent pas se rendre à Assesse et préfèrent rencontrer des oheytois. C'est pourquoi, depuis septembre 2024, le PCS et le CPAS d'Ohey ont planifié une activité uniquement pour les oheytois. Ateliers numériques intergénérationnels Pendant 3 matinées, 4 jeunes ont coaché 8 seniors oheytois. Chaque jeune encadrait 2 seniors et leur expliquait comment utiliser concrètement leur smartphone à l'aide d'exercices pratiques et ils répondaient à leurs questions.		
Lot 2	Fiche 10 : Amélioration de la desserte de la commune par les transports en commun et aménagement de parkings vélos aux arrêts de bus principaux	<u>2025</u> : Voir explication au point « lot 1 fiche 2 »		
Lot 2	Fiche 11 : Soutien et contrôle communal à l'épuration individuelle des eaux usées et à des formules d'épuration semi-collectives dans certaines zones ayant un statut d'épuration individuelle	<u>2025</u> : /		
Lot 2	Fiche 12 : Création d'une ou de plusieurs petite(s) zone(s) d'activités artisanales	<u>2025</u> : /		
Lot 2	Fiche 13 : Développement de l'action culturelle locale ; renforcement des collaborations avec les centres culturels proches, voire (à terme) création d'un centre culturel local	<u>2025</u> : /		FWB / Fond propre commune
Lot 2	Fiche 14 : Organisation d'animations sur le thème du patrimoine et des paysages	<u>2025</u> : <i>Animations Paysages</i> 10 animations au CAP Condroz		

		1 balade paysages dans le cadre de l'événement Balades et vous de la Maison du Tourisme		
Lot 2	Fiche 15 : Adaptation des sites de "la maison communale " aux nouveaux besoins de la population et des différents services actuels et à venir	<u>2025 :</u> /	Subvention Union Européenne (FEADER- 40%) et Région Wallonne (40%) (total de 80%) : 11.165,05€ TVAC Part communale (20 %) : 2791,26€ TVAC	Subside CGT de 60 à 80% pour les travaux de la Maison Streeel, 40 ou 20 % restant à charge de la Commune Union Européenne, Région Wallonne, Part communale
Lot 2	Fiche 16 : Acquisition de terrains et/ou bâtiments, construction et/ou rénovation de bâtiments pour diversifier l'offre de logements publics (dont du logement social et d'urgence) → Acquisition et aménagement d'un bien situe au cœur de Ohey : aménagement de logements tremplins, d'un atelier rural et d'un espace multiservices au centre du village d'Ohey	<u>2025 :</u> Voir fiche 9.2 Maison CP Point Police, Atelier rural, Batopin, salle polyvalente et EPN		Fond propre commune/ RW
Lot 2	Fiche 17 : Mise en place d'une cogénération à l'école d'Haillot	<u>2025 :</u> /		Subside UREBA/ Fond propre commune
Lot 2	Fiche 18 : Construction de	<u>2025 :</u>		

	bâtiments publics (atelier rural ou hall relais) à louer à des entreprises en phase de démarrage ou de développement de leurs activités	Un atelier rural est prévu dans le projet bénéficiant d'un subside Développement Rural « (Fusion de la fiche 9, 16 et 18 du lot 2) Aménagement de logements tremplins, d'un atelier rural et d'un espace multiservices au centre du village d'Ohey » Détails : voir fiche 16 du lot 2		
Lot 2	Fiche 19 : Construction de logements intergénérationnels et "tremplin" sur le site des Essarts communaux à Haillot	<u>2025 :</u> /		
Lot 3	Fiche 1 : Diffusion des possibilités de recours aux structures de soutien à la création et/ou à la gestion de logements publics	<u>2025 :</u> Le communal en séance du 25 septembre 2025 et Conseil de l'action sociale en séance du 10 septembre 2025 et ont décidé, à l'unanimité, de transférer la compétence opérationnelle du service communal du logement vers le CPAS d'Ohey. Cette décision s'inscrit dans une volonté de renforcer l'efficacité, la cohérence et la lisibilité des actions sociales liées au logement. Le CPAS, déjà actif via le projet « Capteur logement en milieu rural », dispose des ressources humaines et de l'expertise nécessaires pour assurer cette mission. Les compétences légales du Bourgmestre et du Collège communal (urbanisme, salubrité, police administrative) restent inchangées. Impact du Capteur Logement au sein du CPAS : Nouvelle dynamique interne : - Le logement est désormais au même niveau que les autres aides sociales. - Les services sociaux de première ligne, souvent débordés, bénéficient d'un soutien ciblé. - Renforcement du pouvoir d'agir des usagers par un accompagnement adapté. - Les fiches logement permettent une transmission claire des informations par le personnel du CPAS. - Un lien de confiance commence à se tisser entre le Capteur logement et les acteurs locaux. - Le travail de sensibilisation à l'énergie auprès des usagers s'inscrit dans une démarche durable		
Lot 3	Fiche 2 : Promotion de l'utilisation	<u>2025 :</u>		

	rationnelle de l'énergie et notamment l'éclairage public	/		
Lot 3	Fiche 4 : Amélioration et aménagement des abords des exploitations agricoles (image du secteur agricole)	<u>2025</u> : /		
Lot 3	Fiche 5 : Réalisation d'une charte sur la vie en milieu rural	<u>Finalisée</u>		
Lot 3	Fiche 6 : Analyse d'opportunités d'aménagements d'infrastructures adaptées aux nouveaux besoins de la population dans le domaine sportif	<u>2025</u> : a) Pour répondre aux exigences de l'ADEPS en bénéficiant de subsides supplémentaires dans le cadre des axes prioritaires fixés par la Fédération Wallonie Bruxelles, continuité et mise en place d'activités supplémentaires. 13 dossiers de subsides d'activités (maximum autorisé) ont été rentrés dans le cadre du programme de développement sportif : 12 pour des stages sportifs 1 pour l'activité multisports avec la MJGO Soit pour près de 8000€ de subsides b) Des activités spécifiques ont également été organisées pour la promotion et la découverte du sport sur la Commune. 1) C'est maintenant la deuxième année que le Centre sportif organise son trail de l'Ascension avec une grande réussite et un taux de participation qui ne va qu'en augmentant. 2) Nouveauté 2025 et première en Belgique Francophone : Ultimo Kilomètre (20 et 21 septembre 2025), une réelle épreuve du dépassement de soi. Il s'agit d'une activité vélo, avec un parcours de 22 km à boucler dans l'heure durant 24 heures. 3) Journée senior à Couvin (Vélo et promenade) 30 participants 4) Mise à disposition et organisation au sein de la cafétéria des réceptions officielles. 5) Nouveauté 2025 : en cette fin d'année, lors de la 3ème édition de notre Corrida, à l'initiative du Centre Sportif, celui-ci a accueilli pour la première fois en journée, les élèves des écoles d'Ohey, de la P3 à la P6 mais également 172 élèves des écoles de Faulx-les-Tombes.		

		Le centre sportif a été le centre névralgique de l'événement (départ et arrivée) offrant de plus des conditions optimales pour les participants et leur accompagnants. En effet, les équipes se sont relayées pour ouvrir le bar durant 24 h. c) Le Sport en toute sécurité : 1) DEA (défibrillateur externe automatique) : le 26 novembre, organisation d'une formation à destination des clubs et utilisateurs, avec plus de 15 participants. 2) Durant le mois de décembre, à titre de « sensibilisation à l'ivresse au volant », le public fréquentant le hall pourra utiliser une borne éthylotest installée dans la cafétéria du hall. d) Durant l'année, des stages sportifs se sont déroulés, pendant les vacances de détente, de printemps, d'été et d'automne. Une gestion 100% Centre Sportif, 6 semaines, 25 moniteurs et plus de 300 enfants de 3 à 14 ans inscrits. Psychomotricité, multisports, vélo, VTT, orientation, piscine au programme. Le bilan est très positif, nous rencontrons un taux de remplissage de quasiment 100%. e) Notre rapport d'activité ADEPS fut très positif et nous attendons notre subside 2025 dans les prochains jours. Vous pouvez également suivre et découvrir les activités du centre sportif sur notre page « Facebook Centre Sportif Ohey » où l'affluence des abonnés se confirme. Sur google, on ne compte plus les retours et publication d'avis très positifs. Le site internet est consultable mais pas encore à jour par manque de temps. f) Au sujet de la gestion de l'ASBL Centre Sportif Communal d'Ohey Les administrateurs de l'ASBL et plus particulièrement les membres du bureau, oeuvrent pour maintenir et améliorer l'équilibre entre les ressources et les coûts. Nos ressources actuelles sont le subside communal, les différents subsides Adeps, ONE et APE, le bénéfice relatif à la gestion de la cafétéria, la contribution des clubs et utilisateurs, ainsi que le sponsoring. Le but étant avec les activités de tenter d'équilibrer le budget. Les dossiers de modernisations des installations et de recherches de réductions des coûts énergétiques sont devenus une de nos priorités pour tenter de continuer à pouvoir accueillir les différentes activités dans les		
--	--	---	--	--

		meilleures conditions possible. g) Bonne nouvelle pour la rénovation et l'extension du centre sportif. Accord et signature de la Ministre Compétente, Madame J Galant. Ce nouveau projet vise à réduire au maximum l'empreinte énergétique du bâtiment en prenant en compte l'isolation des murs extérieurs, une nouvelle toiture, le remplacement de la menuiserie, la modernisation du chauffage et de la production d'eau chaude. Sur le plan sportif, le sol sera refait, l'éclairage LED installé et, l'aménagement intérieur repensé avec un nouvel espace d'accueil et un bureau pour le gestionnaire. L'extension prévoit également le repositionnement et la rénovation de la cafétéria, la création de deux nouvelles salles polyvalentes, dont l'une sera plus particulièrement dédiée à la gymnastique douce, la danse et la psychomotricité, et l'autre, adaptée à la pratique des arts martiaux. Enfin, ces 2 salles réunies avec l'espace cafétéria pourront servir de grande salle multifonctionnelle avec l'atout supplémentaire d'y accueillir d'autres activités. A l'arrière du hall, de nouveaux espaces de rangement seront construits pour stocker le matériel sportif. Les travaux débiteront dans les prochains mois afin d'offrir aux citoyens un centre sportif moderne, sécurisé et respectueux de l'environnement, à la hauteur de leurs attentes. Pour financer ce projet, la commune a obtenu un subside couvrant 65 % du coût total. Grâce à cette rénovation, l'ASBL gestionnaire pourra continuer à développer ses activités avec enthousiasme.		
Lot 3	Fiche 8 : Mise en place d'un projet de village bioénergétique	<u>2025</u> : /		
Lot 3	Fiche 9 : Investigation de la piste de la réintroduction de l'activité du cheval de trait dans l'action publique	<u>2025</u> : /		
Lot 3	Fiche 10 : Création d'un petit espace culturel en milieu rural, valorisation de "La Tourette" à Evelette	<u>Finalisée</u>		
Lot 3	Fiche 11 : Valorisation et entretien du patrimoine forestier	<u>2025</u> : Signature de la Convention MIGFOREST en partenariat avec la		

		Société forestière royale de Belgique et le DNF Gestion durable des forêts privées • En collaboration avec la Cellule d'Appui à la Petite Forêt Privée (CAPFP), lancement d'une action groupée visant à favoriser la gestion durable des petites propriétés forestières du territoire : La petite forêt privée (moins de 5 ha) représente 913 ha sur le territoire ; Une séance d'information ayant rassemblé une centaine de propriétaires ; 59 visites conseil réalisées par le technicien de la CAPFP à la demande des propriétaires ; 15 mandats de vente de bois - Dynamisation et animation de l'Association Forestière des - Organisation d'une formation Tiges et Chavées (AFTC) : une visite de propriété et une réunion de planification des activités 2026 « Évaluation de la qualité des bois sur pied » à destination de propriétaires forestiers du territoire en collaboration avec la SRFB et la CAPFP (environ 20 participants).		
--	--	--	--	--

3. Tableau des projets en attente

Priorité du PCDR	Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Programmation du projet
Lot 1	6	Construction d'une maison de l'Entité à Evelette (phase 1) : mise en place d'infrastructures villageoises de soutien aux dynamiques locales et/ou aide à la mise en œuvre de dynamiques locales (phase 2)			
Lot 1	15	Développement d'un bois didactique à Haillot.			
Lot 3	3	Réflexion sur la réaffectation de bâtiments religieux communaux, après leur désacralisation			
Lot 3	7	Classement de sites ou de monuments			

4. Tableau des projets abandonnés

Priorité du PCDR	Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant (s)	Raison de l'abandon
NEANT					

5. Tableau des initiatives nouvelles

Description du constat qui justifie l'initiative	Objectifs rencontrés du PCDR	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant (s)	Justification de l'initiative
NEANT					

ANNEXE 2 : Tableau détaillant l'avancement physique et financier d'un projet en phase d'exécution de travaux.

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Montant du subsid
Convention faisabilité 2013 (signée le 9 janvier 2014) Convention réalisation 2016 (signée le 31 mai 2016)	PCDR classique couplé à un Agenda 21 Local PwDR 2007-20013 ¹	Aménagement global du site situé au cœur du village d'Evelette	Rénovation et réaffectation de la salle Isbanette et de la Tourette en maison de village et aménagement de la petite place, « le Coin des Macrales » en espace intergénérationnel de rencontre et de loisirs	Total de 832.742,53€ TVAC avec une part de subsid du Développement Rural de 561.121,13€ TVAC et une part communale de 271.621,40€ TVAC.
		Etats d'avancement physique du projet :		Date :
		Désignation de l'auteur de projet :		4 août 2014
		Approbation de l'avant-projet par l'A.C.		1 ^{er} décembre 2014
		Approbation de l'avant-projet par la R.W		15 mai 2015
		Approbation du projet par l'A.C.		22 juin 2015
		Approbation du projet par le Ministre		31 mai 2016
		Adjudication :		
		Décision d'attribution du marché		20 février 2017
		Approbation de l'attribution du marché par le Ministre		1 juin 2017
		Début des travaux		4 septembre 2017 : début effective du chantier
		Réception provisoire		5 février 2020
		Décompte final		30 mars 2020
		Réception définitive		
		Etat d'avancement financier du projet :		Montant :
		Montant conventionné à 100%		Selon la convention : 561.121,13 €
		Montant du subsid développement rural		Montant de l'ensemble des déclarations de créance adressée au DR jusque fin 2019 : 656.077,74€
		Montants cumulés payés à l'auteur de projet et à l'entrepreneur		Montant cumulés payés à l'auteur de projet et à l'entrepreneur jusque fin 2020 : 922.500,91€ TVAC

¹ Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Montant du subsidy
Convention faisabilité 2015 (signée le 11 avril 2016) Convention-réalisation 2017 (signée le 22 mars 2018)	PCDR classique couplé à un Agenda 21 Local PwDR 2007-20013 ²	Réseau de chaleur	Mise en place d'un réseau de chaleur sur chaufferie bois-énergie pour les bâtiments communaux au centre d'Ohey (phase1) et valorisation des ressources locales, extension à des privés (phase 2)	Le coût global est estimé à 1.437.544,04 € TVAC. Le montant global estimé de la subvention Développement Rural est de 652.100,05 € TVAC et une part communale de 785.443,99 € TVAC.
			Etats d'avancement physique du projet :	Date :
			Désignation de l'auteur de projet :	30 décembre 2009 + Avenant 1 prenant en compte les exigences du Développement Rural en date du 23 mai 2016
			Approbation de l'avant-projet par l'A.C.	13 février 2017
			Approbation de l'avant-projet par la R.W	10 mars 2017
			Approbation du projet par l'A.C.	26 octobre 2017
			Approbation du projet par le Ministre	22 mars 2018
			Adjudication :	
			Décision d'attribution du marché	14 juin 2021
			Approbation de l'attribution du marché par le Ministre	23 décembre 2022
			Début des travaux	2 octobre 2023
			Réception provisoire	
			Décompte final	
			Réception définitive	
			Etat d'avancement financier du projet :	Montant :
			Montant conventionné à 100%	Selon la convention : 652.100,05 € TVAC
			Montant du subsidy développement rural	Pas encore de déclaration de créance adressée au SPW
			Montants cumulés payés à l'entrepreneur	Montant cumulés payés à l'auteur (+frais annexes) de projet depuis la signature de la convention jusque fin 2024 : 67.066,11€ TVAC

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Montant du subsidy
Convention-exécution transcommunale 2016 (signée le 07/12/2016)	PCDR classique couplé à un Agenda 21 Local PwDR 2007-20013 ³	VICIGAL	Fiche projet intercommunale Gesves-Ohey-Assesse-Yvoir : création d'une voie verte au cœur du Condroz namurois » Convention-exécution transcommunale	Le coût global du projet transcommunal est estimé à 5.917.863,92 €. Le coût de la partie du projet se rapportant à la commune d'Ohey est estimé à 1.490.927€
		Etats d'avancement physique du projet :		Date :
		Désignation de l'auteur de projet :		31 mai 2017
		Approbation de l'avant-projet par l'A.C.		3 juin 2019
		Approbation de l'avant-projet par la R.W		9 août 2019
		Approbation du projet par l'A.C.		12 juillet 2021
		Approbation du projet par le Ministre		11 mars 2022
		Adjudication :		
		Décision d'attribution du marché		23 décembre 2022
		Approbation de l'attribution du marché par le Ministre		20 février 2023
		Début des travaux		12 juin 2023
		Réception provisoire		20 août 2025
		Décompte final		
		Réception définitive		
		Etat d'avancement financier du projet :		Montant :
		Montant conventionné à 100%		Selon la convention : 681.852,64 € TVAC
		Montant du subsidy développement rural		488.684,26€
		Montants cumulés payés à l'entrepreneur		Montant cumulés payés à l'auteur de projet +(les frais annexes) depuis la signature de la convention jusque fin 2025 : 69.399,83€

³

Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Montant du subsidy
Convention-faisabilité 2018 (signée le 3 juillet 2018) Convention-réalisation 2022 (signée le 19 décembre 2022)	PCDR classique couplé à un Agenda 21 Local PwDR 2007-20013 ⁴	Acquisition et aménagement de logements, d'un atelier rural et d'un espace multi- services à Ohey	Ce projet a pour objectif de développer la cohésion sociale et l'amélioration de l'offre de services spécifiques au centre d'Ohey, en favorisant dans ces lieux : - le logement de personnes pour lesquels l'accès à un logement est problématique (PMR et logement tremplin), - le développement d'un atelier rural, les échanges et la solidarité au sein d'un espace multi-services polyvalent et modulable.	Le coût global est estimé à 3.092.579,73 € avec une part de subsidy du Développement Rural de 1.297.145,76 €. TVAC et une part communale de 1.595 433,97€ TVAC.
			Etats d'avancement physique du projet :	Date :
			Désignation de l'auteur de projet :	7 janvier 2019
			Approbation de l'avant-projet par l'A.C.	26 août 2019
			Approbation de l'avant-projet par la R. W	9 janvier 2020
			Approbation du projet par l'A.C.	24 novembre 2022
			Approbation du projet par le Ministre	19 décembre 2022
			Adjudication :	
			Décision d'attribution du marché	14 août 2023
			Approbation de l'attribution du marché par le Ministre	3 novembre 2023
			Début des travaux	26 février 2024
			Réception provisoire	
			Décompte final	
			Réception définitive	
			Etat d'avancement financier du projet :	Montant :
			Montant conventionné à 100%	Selon convention : de 1.297.145,76 €. TVAC
			Montant du subsidy développement rural	Montant de l'ensemble des déclarations de créance adressée au DR jusque fin 2025 : 506.294,20€
			Montants cumulés payés à l'entrepreneur	Montant cumulés payés à l'auteur de projet (+ dépollution) depuis la signature de la convention jusque fin 2025 : 313.022,70€

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Montant du subsidy
Convention-faisabilité 2019 (signée le 27 août 2019)	PCDR classique couplé à un Agenda 21 Local PwDR 2007-2013 ⁵	Aménagement d'un espace de convivialité au centre du village d'Evelette et d'un cheminement reliant le quartier des « Comognes » au cœur du village	Aménagement d'un lieu de rencontre polyvalent au cœur de village, un espace vert « esthétique » et favorable aux usagers lents. Ce projet renforcera la convivialité et la qualité du cadre de vie des habitants par une utilisation harmonieuse et respectueuse de l'espace public.	Le coût global est estimé à 908.344,30 €. Le montant global estimé de la subvention est de 504.172,16 €.
		Etats d'avancement physique du projet :		Date :
		Désignation de l'auteur de projet :		15 juillet 2019
		Approbation de l'avant-projet par l'A.C.		
		Approbation de l'avant-projet par la R.W		
		Approbation du projet par l'A.C.		
		Approbation du projet par le Ministre		
		Adjudication :		
		Décision d'attribution du marché		
		Approbation de l'attribution du marché par le Ministre		
		Début des travaux		
		Réception provisoire		
		Décompte final		
		Réception définitive		
		Etat d'avancement financier du projet :		Montant :
		Montant conventionné à 100%		Selon convention : 504.172,16 €.
		Montant du subsidy développement rural		
		Montants cumulés payés à l'entrepreneur		Montant cumulés payés à l'auteur de projet depuis la signature de la convention +(esquisse) jusque fin 2024 : 18.278,81€

⁵

Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises

ANNEXE 3 : Tableau rapport comptable et fonctionnement d'un projet terminé (décompte final < 10 ans).

Projet d'aménagement de cœur de village d'Evelette :

Situation du patrimoine acquis/rénové : propriété communale dont la gestion sera confiée à une association créée dans ce but. Actuellement la convention de prise en gestion à titre précaire par l'asbl Isbanette a été approuvée par le Conseil communal du 23 septembre 2021. En octobre 2022, l'asbl occupe le bâtiment à titre gratuit mais en prend les consommations d'eau, électricité... à charge.

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Décompte final	
			Montant	Date approbation
Année 2016	PCDR Classique	Aménagement global du site situé au cœur du village d'Evelette	Travaux 922.500,91 euros	30/03/2020
Etat du patrimoine :				
Le bien est-il toujours propriété communale ?			Oui	Non
Si non, merci de répondre aux questions ci-dessous				
Date d'approbation ou de demande d'approbation par le ministre de l'Acte de vente				
Montant de la vente				
Modalités de réaffectation du montant de la vente				
Le bien est-il loué ?			Oui	Non
Si le patrimoine est loué à des tiers et fait donc l'objet d'une cession des droits immobiliers, merci de répondre aux questions ci-après. Également, il est nécessaire de joindre un extrait de la comptabilité communale relative au patrimoine en question.				
Date d'approbation de la convention de location par le Ministre (article 3 de la convention)			Néant	
Recettes générées par l'exploitation du patrimoine	Type :		Montant annuel	/

	Type :	Montant annuel	/
Charges liées à l'exploitation du patrimoine	Type :	Montant annuel	/
	Type :	Montant annuel	/
	Type :	Montant annuel	/
	Type :	Montant annuel	/
Bénéfices = recettes moins charges			
Fonctionnement du projet et utilisation du bien			
Description des types d'activités menées dans le cadre du projet	La Maison de village est gérée par une asbl indépendante de la Commune, l'asbl Isbanette, tout en étant toujours propriété communale. Le bâtiment est mis gratuitement à disposition de l'asbl qui le loue à des tiers pour des organisations telles que des mariages, communions, enterrement, Saint-Nicolas, marche ADEPS, etc.		
Impact des activités sur emploi	Emplois liés à la location de la maison de village : nettoyage, traiteur, dj etc...		

ANNEXE 4 : Rapport de la commission locale de développement rural et comptes-rendus.

ANNEXE 4 : RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL ET DE SES GT

Année de l'installation de la CLDR	Année d'approbation du Règlement d'ordre intérieur	Dernière date de la modification de composition de la CLDR ⁶	Dernière date de modification du Règlement d'ordre intérieur ⁷
2025	2025	16 avril 2025	16 avril 2025
Date des réunions de CLDR et Groupes de Travail durant l'année écoulée ⁸	21 mai 2025 : CLDR	Nombre de présents	25
	04 juin 2025 : CLDR		19
	18 juin 2025 : CLDR		19
	02 septembre 2025 : CLDR		17
	16 septembre 2025 : GT biodiversité		8
	10 décembre : réunion citoyenne Pilon de Goesnes		19
Réflexion sur l'opération de développement rural			

⁶ Merci de joindre en annexe la délibération du conseil communal approuvant la modification de la composition de la CLDR (si changement <50% pendant l'année écoulée). Dans le cas d'un changement de composition de plus de 50%, merci d'utiliser le formulaire 3 disponible sur le guichet des pouvoirs locaux.

⁷ Merci de joindre en annexe le ROI approuvé accompagné de la délibération du conseil communal (si changement pendant l'année écoulée).

⁸ Merci de joindre en annexe les PV des réunions de la CLDR et GT. Si moins de 4 réunions ont été organisées sur l'année, merci de fournir une justification.

L'Opération de Développement Rural (ODR) a débuté au début de l'année 2025 par l'organisation de séances d'info-consults dans l'ensemble des villages de la commune, durant les mois de janvier et février. Parallèlement, les agents de la FRW ont rencontré les personnes ressources du territoire et ont organisé une consultation de la jeunesse via les écoles et la Maison des Jeunes. L'auteur du PCDR, DREAM, a présenté le diagnostic partagé au mois de mai, diagnostic qui a ensuite été approuvé par le Collège communal en date du 26 mai 2025.

Le mois de mai a également été marqué par l'installation d'une nouvelle Commission Locale de Développement Rural (CLDR). Celle-ci se compose à la fois d'anciens membres et de nouveaux candidats retenus à la suite d'un appel à candidatures. La Commission a entamé ses travaux avec la présentation du diagnostic partagé le 21 mai 2025

Une opération-pilote consacrée à la résilience territoriale, menée en partenariat avec le consortium Homéos, a accompagné la première phase d'élaboration du PCDR. Cette initiative a permis, d'une part, d'enrichir le diagnostic et, d'autre part, de proposer une méthodologie destinée à familiariser les membres de la CLDR avec la notion de résilience territoriale grâce à divers outils pédagogiques. Les réunions du 04 et 18 juin ont ainsi été consacrées à l'élaboration d'une toile de la résilience propre au territoire d'Ohey et la réunion du 02 septembre a permis la création d'une boussole de la résilience, destinées à guider l'écriture des futures fiches-projets ainsi qu'une première réflexion sur les enjeux du PCDR.

Les mois suivants n'ont pas été consacrés à des réunions de CLDR. Ils ont permis à la FRW, à la Commune et à Homéos de capitaliser les travaux réalisés et de reformuler les enjeux sur base de l'ensemble des propositions formulées jusque-là.

La CLDR se réunira dès les premiers mois de 2026 afin de valider ces enjeux et de consolider sa stratégie de développement. Des groupes de travail seront constitués, et une liste de projets émergera pour le mois de juin 2026.

Une réunion du GT biodiversité a été organisée en septembre dans le but de rencontrer des experts biodiversité du territoire (DNF, Contrat Rivière, Natagora, Parc Naturel Cœur de Condroz) afin d'établir un diagnostic et réfléchir à des pistes d'actions pour le prochain PCDR.

Le 10 décembre, une réunion citoyenne autour du pilori de Goesnes a été tenue, avec une présentation du projet de restauration par l'auteur de projet., sur base des demandes formulées par les citoyens lors d'une réunion précédente.

Propositions de projets à entreprendre : NA (PCDR en cours d'élaboration)

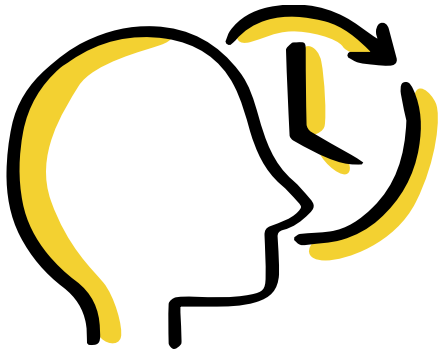
ANNEXE 5 : Programmation dans les trois ans avec recherche des moyens financiers

	Priorité du PCDR	Intitulé et numéro du projet	Montant du projet à 100% (TVAC)	Pouvoir(s) subsidiant(s)	
				Dénomination	Pourcentage intervention (TVAC)
Année rapport annuel + 1 an (2025)	Lot 1	Fiche 17 (& Fiche 10, Lot 3) : Aménagement global du cœur de village d'Evelette 1^{er} CONVENTION - SUIVI	832.742,53€	Développement Rural	561.121,13€
				Commune	271.621,40€
	Lot 1	Fiche 5 : Mise en place d'un réseau de Chaleur sur chaufferie bois pour les bâtiments communaux et bâtiments voisins à Ohey 2^{ème} CONVENTION - SUIVI	1.437.544,04€	Développement Rural	652.100,05€
				Commune	785.443,99€
		VICIGAL, création d'une voie verte au cœur du Condroz namurois Convention-exécution transcommunale - SUIVI	Le coût global du projet : 5.917.863,92€. Le coût de la partie du projet se rapportant à la commune d'Ohey : 1.490.927,00€	Développement Rural	681.852,64€
				Autres pouvoirs subsidiant (Pouvoir locaux – DGO1)	5.180,00€
				Mobilité Tranche 1	97.286,00€
				Mobilité Tranche 2	83.016,10€
				Mobilité Tranche 3	474.499,56€
				Commune	149.092,70€
	Lot 2	Fusion de la fiche 9, 16 et 18 du lot 2 Aménagement de logements tremplins, d'un atelier rural et d'un espace multiservices au centre du village d'Ohey Convention-réalisation - SUIVI	3.092.579,73€	Développement Rural	1.297.145,76€
				Appel à projets visant à lutter contre la pénurie de médecins généralistes en milieu rural	200.000€
				Commune	1.595 433,97€
		Aménagement d'un espace de convivialité au centre du village d'Evelette et d'un cheminement reliant le quartier des « Comognes » au cœur du village Convention-faisabilité - SUIVI	Le coût global est estimé à 908.344,30 €. Le montant global estimé de la subvention est de 504.172,16 €.	Développement Rural	504.172,16 €
				Commune	404.172,14 €

		Création d'un lieu de rencontre pour les habitants d'Haillot	A estimer	Commune, Développement Rural	
	Lot 2	Fiche 19 : Construction de logements intergénérationnels et "tremplin" sur le site des Essarts communaux à Haillot Convention-faisabilité	A estimer	Commune et Développement Rural + recherche d'autres partenaires	
Année rapport annuel + 4 ans (2025)	Lot 2	Fiche1 - Aménagement et équipement d'une aire de transformation et de commercialisation de produits agricoles et forestiers locaux	A estimer	Commune et Développement Rural + recherche d'autres partenaires	
	Lot 2	Fiche 12 - Création d'une ou de plusieurs petite(s) zone(s) d'activités artisanales	A estimer	Commune et Développement Rural + recherche d'autres partenaires	

ANNEXE 6 : Compte-rendu de la CLDR

ANTICIPATION & ADAPTATION



- Anticiper et surveiller les variables clés
- Travailler sur le court et le long terme

Illustrations par la CLDR :

- ✓ *Se projeter en 2050 pour considérer le territoire est un exercice d'anticipation*
- ✓ *PCDR est une programmation de long terme*

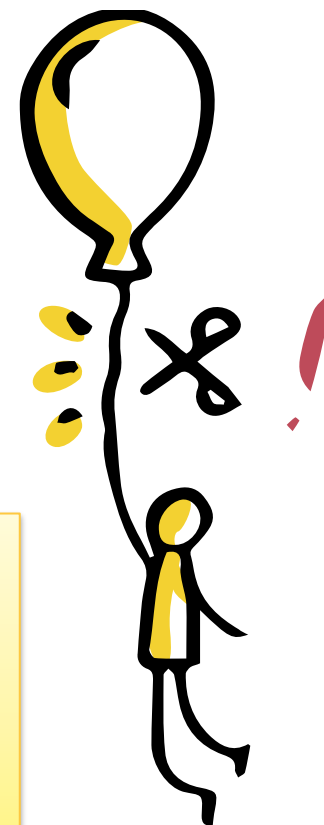


DIVERSITÉ & REDONDANCE

- Diversifier et multiplier les solutions

Illustrations par la CLDR :

- ✓ *Diversification des sources d'électricité (ER, Réseau chaleur)*
- ✓ *Circuit court varié*
- ✓ *Solutions mixtes de gestion des eaux : bassins d'orage, égouttage, plantation*
- ✓ *Professionnel de soin en suffisance*





ROBUSTESSE & EFFET TAMPON



- Privilégier les technologies simples et basées sur la nature
- Prévoir des stocks et des zones tampon

Illustrations par la CLDR :

- ✓ *Déplacement et équipements doux*
- ✓ *Solutions de gestion des ressources en eaux robustes : puits et réseau de distribution*
- ✓ *Solutions d'aménagement basées sur la nature : haie, Z. enherbée, suppression des pesticides*
- ✓ *Créer des réserves de matériel*



APPROCHE AGILE & SYSTÉMIQUE



- Accepter l'incertitude et la complexité
→ stratégie pas à pas
- Décloisonner et multiplier les collaborations

Illustrations par la CLDR :

- ✓ *Mutualiser les outils et usages multiples des infrastructure (salle → logement provisoire)*
- ✓ *S'autoriser à faire des essais et innover*



EXPÉRIMENTATION & APPRENTISSAGES

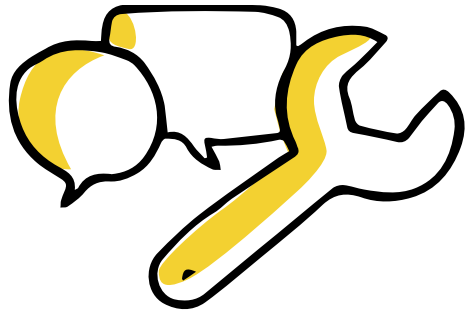


- Mettre à jour les connaissances
- Adapter les stratégies

Illustrations par la CLDR :

- ✓ *Maintenir les connaissances locales et entretenir la mémoire collective*
- ✓ *Education aux autres cultures et au vivre ensemble*

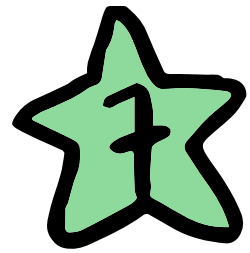
6 MISE EN CAPACITÉ & AUTO-ORGANISATION



- Renforcer la capacité d'agir des personnes et des organisations
- Partager les responsabilités avec une gouvernance horizontale

Illustrations par la CLDR :

- ✓ *Base de données avec coordonnées de volontaires*
- ✓ *Création de collectif et communauté et éduquer à cela*
- ✓ *Faciliter la circulation d'information (cellule com.)*



AUTONOMIE & PARTENARIATS



- Renforcer l'autonomie du territoire
- Développer des partenariats avec les territoires voisins

Illustrations par la CLDR :

- ✓ *Autonomie alimentaire (exploitation familiale, circuit court et auto-provisionnement)*
- ✓ *Dispositifs de solidarité*
- ✓ *GT action, maison de quartier, temps dédié au collectif, festivités*



Toile de la résilience Besoins OHEY

1. Mobilité

- 1.1. Besoin d'équipements multifonctionnels dans les villages, accessibles à pied et adaptés aux besoins réels des habitants.
- 1.2. Besoin d'accès à la diversité des offres de soins médicaux
- 1.3. Besoin de commerces et de services de proximité
- 1.4. Besoin de liaisons cyclables et piétonnes, compatibles avec les déplacements quotidiens (travail, école, courses...), réduisant ainsi la dépendance automobile.
- 1.5. Besoin de renforcer les connexions en transports en commun avec les pôles de services voisins
- 1.6. Besoin de sécurité pour les usagers faibles

2. Revenu et systèmes d'échanges

- 2.1. Besoin d'une économie locale structurée autour des activités artisanales, commerciales, agricoles et touristiques existantes et répondant aux besoins du territoire.
- 2.2. Besoin d'une bonne cohabitation entre activité économique et habitat/cadre de vie
- 2.3. Besoin d'une production énergétique locale autoconsommée de manière solidaire
- 2.4. Besoin d'organisation des divers systèmes d'échanges et de partages (SEL, repair café, etc.

3. Santé

- 3.1. Besoin d'accéder à une offre locale de soins et de services sociaux ou infirmiers (maintien des professionnels de santé)
- 3.2. Besoin de mobilité pour accéder à la diversité des offres de soins médicaux
- 3.3. Besoin d'un accès au sport pour tous

4. Information

- 4.1. Besoin d'accéder à l'information communale
- 4.2. Besoin d'une bonne circulation de l'information (vers les nouveaux arrivants notamment

5. Solidatrité/Entraide

- 5.1. Besoin de dispositifs et activités créateurs de liens et de convivialités (jardins partagés, etc.)
- 5.2. Besoin de structures favorisant l'entraide (covoiturage, etc.)

6. Sécurité

- 6.1. Besoin de sécurité dans l'espace public (voirie, habitation, enfants)
- 6.2. Besion d'accès aux services de secours (pompiers, police)

7. Interconnexion à tous les besoins

8. Emancipation/Capacité d'agir

- 8.1. Besoin de lieux et d'infrastructures publics de convivialité, de culture, d'inclusion et de vie sociale intergénérationnelle
- 8.2. Besoin d'initiatives qui favorisent le vivre-ensemble et l'intégration de nouveaux habitants dans les villages
- 8.3. Besoin d'espaces dédiés aux jeunes (sport, espaces ludiques et aménagements extérieurs)

9. Représentation/Coopération

9.1. Besoin de pôles de services communaux regroupés, multifonctionnels, et sobres énergétiquement.

9.2. Besoin de partenariats avec les communes voisines

10. Alimentation

10.1. Besoin d'une agriculture dynamique et diversifiée

10.2. Besoin de circuits courts alimentaires (production, transformation, distribution) solidaires et équitables

10.3. Besoin d'un accès à une alimentation de qualité et à un prix acceptable pour tous

11. Environnement

11.1. Besoin de limiter l'étalement urbain en préservant les vues paysagères et en valorisant les structures naturelles (haies, mares, talus...).

11.2. Besoin de plus de vivant dans les zones habitées.

11.3. Besoin d'un bon maillage écologique

11.4. Besoin d'éducation et sensibilisation à la protection de l'environnement

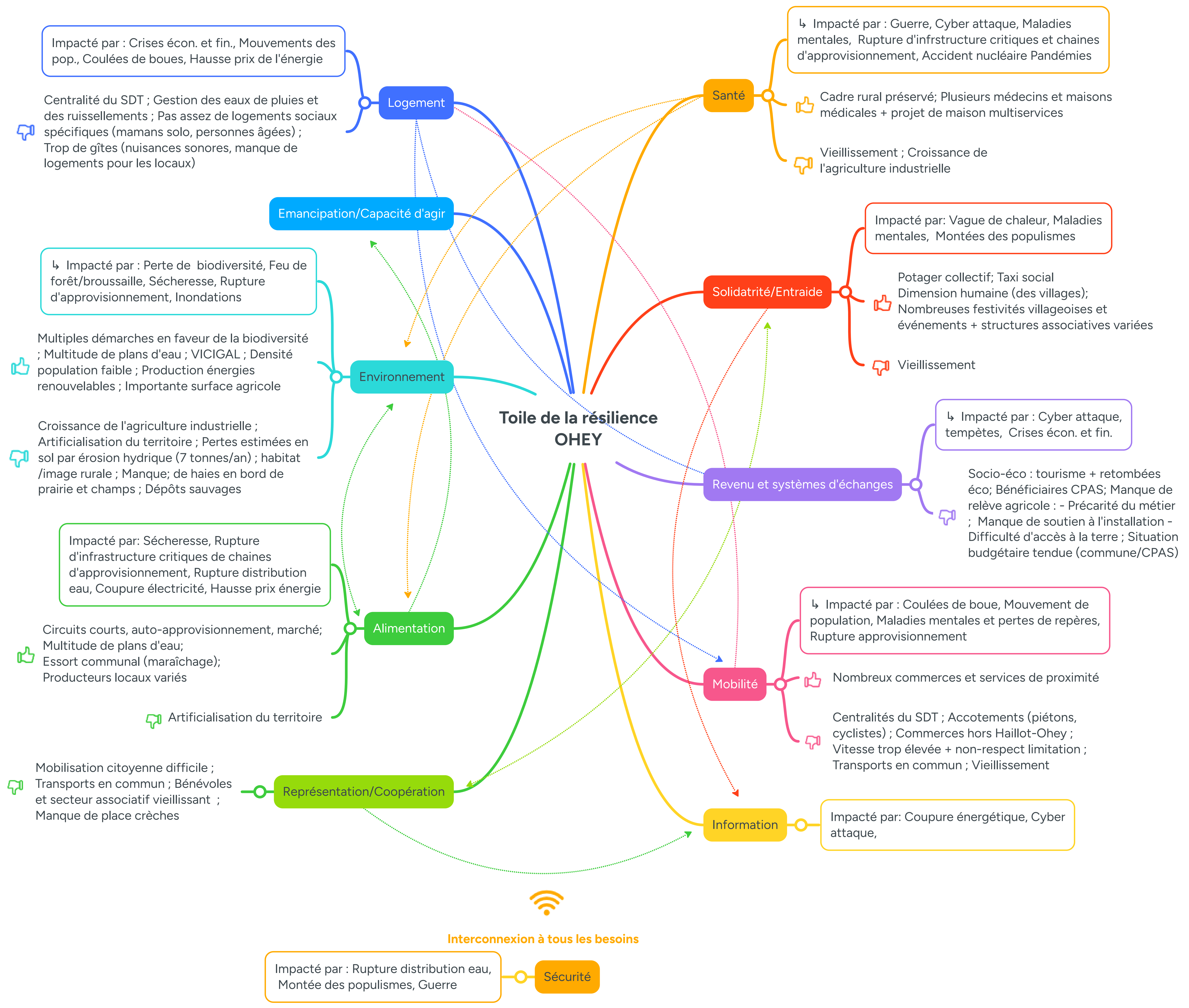
12. Logement

12.1. Besoin d'une offre de logement diversifiée, adaptée à la diversité des profils, accessible et favorisant le lien intergénérationnel ((ouverture urbanistique à l'habitat léger, collectif, etc.).

12.2. Besoin d'une production énergétique locale autoconsommée de manière solidaire

12.3. Besoin d'un développement immobilier intégré dans le tissu villageois intégré au paysage et à l'environnement

12.4. Besoin de logements économes en énergie, confortables et durables (accompagnement à la rénovation)



Toile de la résilience OHEY

1. Santé

- 1.1. ↳ Impacté par : Guerre, Cyber attaque, Maladies mentales, Rupture d'infrastructure critiques et chaines d'approvisionnement, Accident nucléaire Pandémies
- 1.2. Cadre rural préservé; Plusieurs médecins et maisons médicales + projet de maison multiservices
- 1.3. Vieillissement ; Croissance de l'agriculture industrielle

2. Mobilité

- 2.1. ↳ Impacté par : Coulées de boue, Mouvement de population, Maladies mentales et pertes de repères, Rupture approvisionnement
- 2.2. Nombreux commerces et services de proximité
- 2.3. Centralités du SDT ; Accotements (piétons, cyclistes) ; Commerces hors Haillot-Ohey ; Vitesse trop élevée + non-respect limitation ; Transports en commun ; Vieillissement

3. Solidarité/Entraide

- 3.1. Impacté par: Vague de chaleur, Maladies mentales, Montées des populismes
- 3.2. Potager collectif; Taxi social Dimension humaine (des villages); Nombreuses festivités villageoises et événements + structures associatives variées
- 3.3. Vieillissement

4. Revenu et systèmes d'échanges

- 4.1. ↳ Impacté par : Cyber attaque, tempêtes, Crises écon. et fin.
- 4.2. Socio-éco : tourisme + retombées éco; Bénéficiaires CPAS; Manque de relève agricole : - Précarité du métier ; Manque de soutien à l'installation - Difficulté d'accès à la terre ; Situation budgétaire tendue (commune/CPAS)

5. Information

- 5.1. Impacté par: Coupure énergétique, Cyber attaque,

6. Sécurité

- 6.1. Impacté par : Rupture distribution eau, Montée des populismes, Guerre

7. Interconnexion à tous les besoins

8. Emancipation/Capacité d'agir

9. Représentation/Coopération

- 9.1. Mobilisation citoyenne difficile ; Transports en commun ; Bénévoles et secteur associatif vieillissant ; Manque de place crèches

10. Alimentation

- 10.1. Impacté par: Sécheresse, Rupture d'infrastructure critiques de chaines d'approvisionnement, Rupture distribution eau, Coupure électricité, Hausse prix énergie
- 10.2. Circuits courts, auto-alimentation, marché; Multitude de plans d'eau; Essort communal (maraîchage); Producteurs locaux variés
- 10.3. Artificialisation du territoire

11. Environnement

- 11.1. ↳ Impacté par : Perte de biodiversité, Feu de forêt/broussaille, Sécheresse, Rupture d'approvisionnement, Inondations
- 11.2. Multiples démarches en faveur de la biodiversité ; Multitude de plans d'eau ; VICIGAL ; Densité population faible ; Production énergies renouvelables ; Importante surface agricole
- 11.3. Croissance de l'agriculture industrielle ; Artificialisation du territoire ; Pertes estimées en sol par érosion hydrique (7 tonnes/an) ; habitat /image rurale ; Manque; de haies en bord de prairie et champs ; Dépôts sauvages

12. Logement

- 12.1. Impacté par : Crises écon. et fin., Mouvements des pop., Coulées de boues, Hausse prix de l'énergie
- 12.2. Centralité du SDT ; Gestion des eaux de pluies et des ruissellements ; Pas assez de logements sociaux spécifiques (mamans solo, personnes âgées) ; Trop de gîtes (nuisances sonores, manque de logements pour les locaux)



CLDR - Ohey

Visions élaborées par la CLDR



En 2025, la sécheresse aurait pu entraîner des dégâts majeurs : pertes agricoles, souffrances pour le bétail, impacts sur la santé, montée de l'individualisme et des réflexes de survie.

Mais en 2050, notre territoire est devenu résilient. Une véritable réflexion sur l'aménagement a été menée : nous avons multiplié les bassins de rétention, recensé les puits d'eau et valorisé l'eau de pluie.

Les anciens puits ont été rénovés, les connaissances locales retrouvées, et nous avons cessé d'accélérer artificiellement l'écoulement des ruisseaux pour mieux recharger les nappes et diversifier les sources d'approvisionnement.

En 2025, des inondations auraient pu provoquer de lourds dégâts : coulées de boue, habitations endommagées, perturbations de la mobilité, atteintes à l'environnement, à l'agriculture, aux commerces et aux liens sociaux.

Mais en 2050, le territoire est devenu résilient. Grâce à une meilleure gestion de l'eau (égouttage, bassins d'orage), à une agriculture extensive avec des parcelles repensées, à la plantation d'arbres, de haies, de forêts, et à l'aménagement de zones enherbées, nous avons réduit les risques et renforcé notre capacité à faire face collectivement.

En 2025, une rupture d'approvisionnement en produits pétroliers aurait pu provoquer de graves perturbations : impact sur l'environnement, la santé, la mobilité et l'alimentation.

Mais en 2050, le territoire est devenu résilient. Nous avons limité l'étalement urbain et développé des énergies renouvelables, un réseau de chaleur, et renforcé le réseau AIEG.

Des maisons médicales et médecins sont désormais répartis équitablement sur l'ensemble du territoire. Les commerces de proximité ont été multipliés, renforçant les centralités du SDC. Les mobilités douces ont été facilitées par un réseau plus dense et mieux équipé.

Enfin, des circuits courts variés ont été mis en place, favorisant l'auto-approvisionnement et une alimentation plus locale et résiliente.

En 2025, une coupure d'électricité aurait pu semer le chaos, provoquer un sentiment d'anarchie et fragiliser les liens sociaux.

Mais en 2050, le territoire est devenu résilient. Des communautés solidaires se sont formées, fondées sur le collectif et la mutualisation des ressources.

Nous avons cessé de dépendre uniquement de l'électricité : d'autres sources d'énergie et d'organisation ont pris le relais, renforçant notre autonomie et notre cohésion.

En 2025, la perte de repères et la montée des troubles mentaux auraient pu entraîner une perte d'autonomie, alourdir la sécurité sociale et affecter la santé, la mobilité, l'économie et la vie sociale.

Mais en 2050, le territoire est devenu résilient. La solidarité et le lien social se sont concrétisés à travers des fêtes, des lieux de rencontre conviviaux, le développement de projets intergénérationnels et le renforcement des centres médicaux.

En tissant des liens durables, nous avons prévenu l'isolement et favorisé une société plus humaine, inclusive et en bonne santé.

En 2025, une épidémie aurait pu bouleverser la santé, l'alimentation, la mobilité, l'environnement, ainsi que la solidarité et l'entraide.

Mais en 2050, le territoire est résilient. Nous avons adopté les bons gestes, mis en place un réseau d'information fiable et renforcé les infrastructures technologiques. Des réserves de matériel de première nécessité (masques, gel, etc.) ont été constituées, et un service de soutien a vu le jour pour accompagner les personnes isolées, notamment sur le plan de la santé mentale.

Nous avons développé l'auto-provisionnement par des circuits courts et diversifiés, et mis en place une base de volontaires mobilisables en cas de crise (livraison, entraide, etc.).

Une solidarité active et organisée est devenue notre meilleure défense.

En 2025, les mouvements de population (exode urbain, migrations liées aux crises en Ukraine, en Syrie, installation de gens du voyage, déplacements depuis la Flandre...) auraient pu accentuer la pression sur la santé, le logement, le social et les ressources. La peur de l'inconnu aurait pu engendrer conflits, replis identitaires et violences, fragilisant les liens, la solidarité et la convivialité.

Mais en 2050, le territoire est résilient. La journée d'accueil des nouveaux habitants et les fêtes locales ont été maintenues et renforcées. Des activités fédératrices entre et dans les villages ont vu le jour, ainsi que des maisons de quartier, des espaces collectifs résilients et des formes d'habitat alternatif (groupé, léger, participatif). Une cellule de communication multilingue assure l'accès à l'information pour toutes et tous, en toute transparence. La commune soutient une alimentation locale avec des fermes et des ateliers de transformation diversifiés.

Enfin, la peur de l'autre a laissé place à l'ouverture : les écoles sont devenues plus multiculturelles, les liens se sont tissés, et la solidarité s'est enracinée.

En 2025, l'érosion de la biodiversité aurait pu entraîner une hausse des maladies, une perte d'émerveillement, un déclin en cascade de la vie rurale, un affaiblissement du tissu social et un appauvrissement de la qualité de vie, avec des impacts durables sur l'environnement, l'alimentation et la santé.

Mais en 2050, le territoire est résilient. L'usage des pesticides a fortement diminué, voire disparu.

La commune protège activement les zones de biodiversité et soutient la reprise des fermes familiales. Les citoyens sont sensibilisés dès le plus jeune âge, et les initiatives individuelles en faveur du vivant sont reconnues, valorisées et reliées entre elles via des groupes d'action locaux.

Chacun consacre un peu de son temps au bien commun.

Compte-rendu de la réunion d'installation de la Commission Locale de Développement Rural d'Ohey **21 mai 2025**

Présents : ANSAY Françoise, BROGNIEZ Caroline, BROUWERS Nicole, CLARINVAL Antoine, DECOUX Loïs, DEGEIMBRE David, GILLET Pol, GILLIAUX Valériane, GOFFIN Marie-Aude, GUNS Robin, LAGAST Joëlle, LEBRUN Miguëlle, LECOMTE Yannic, LEEMANS Vincent, LHOAS Pierre, LIARD Marine, MASSON Jacqueline, MUSSEN Olivier, SANDERSON Siobhan, SOMVILLE Jean-Pol, TISSOT Madeleine, GONNE Olivier, HOUART Caroline, KALLEN Rosette, PAULET Arnaud.

Pour l'administration communale : Ruth OOSTERHOF

Pour la Fondation Rurale de Wallonie (FRW) : Odile HUBERMONT et Denis DEFAYS

Excusés : TRIOLET Nicolas, BEGUIN Simon, DEMEURE Jean, HOLODILINE Sabrina, LEBRUN Marjorie, NEUPREZ Michel, LIXON Freddy.

1. Accueil et installation de la Commission

Rosette Kallen, Echevine en charge du Développement Rural, ouvre la soirée et accueille les participants. Elle présente les différents intervenants et adresse ses remerciements à l'ensemble des membres de la Commission, anciens et nouveaux, pour leur engagement dans le processus et leur intérêt pour l'avenir de la Commune.

Un tour de table de présentation est ensuite réalisé.

2. Motivations communales à mener une Opération de Développement Rural

Au nom du Collège communal, Rosette Kallen réaffirme l'engagement de la commune à poursuivre la dynamique lancée avec la CLDR lors du premier PCDR, qui a donné naissance à de nombreuses réalisations concrètes. Le Vicigal, la maison multi-services, la salle Isbanette, le réaménagement du cœur de village d'Evelette ou encore les projets BiodiverCité en sont quelques illustrations.

Conscient des attentes de la population et des contraintes tant financières qu'humaines auxquelles font face la Wallonie et la Commune, le Collège communal a souhaité relancer ce processus participatif. L'objectif est de continuer à construire ensemble des projets pertinents, porteurs de sens pour le territoire, tout en veillant à en maîtriser les coûts.

C'est dans cet esprit d'anticipation et de bonne gestion que ce nouveau PCDR s'inscrit dans le cadre d'une opération-pilote initiée par la Wallonie pour intégrer une démarche de résilience dans le processus. Cet opération-pilote est portée par l'équipe Homeos, composée de l'Institut Eco-conseil, d'Espace Environnement et d'Energie Commune.

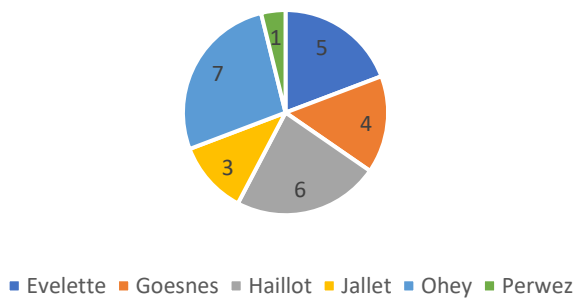
3. Qui est qui ? Faisons connaissance

La CLDR, qu'est-ce que c'est ?

La CLDR est :

- Le moteur participatif de l'ODR :
- Un organe consultatif officiel de la commune
- Un lieu d'échange, de dialogue et de construction entre citoyens et élus
- Un relais entre la population et les élus

Représentations villageoises



La CLDR est représentative de la population

La CLDR est une commission d'avis dans laquelle chaque membre représente un village/hameau, une association, un secteur (économique, culturel, social, politique, ...), une classe d'âge, ... La représentativité des membres est importante car la CLDR doit pouvoir refléter et représenter l'ensemble de la population. Les membres ont un rôle de relais envers les citoyens qu'ils représentent.

4. Cadre général de l'Opération de Développement Rural



Les membres de la CLDR ont reçu un document reprenant l'ensemble des informations de base. Il est repris en annexe à ce compte-rendu.

Objectif et principes :

Le but d'une ODR est de dynamiser une commune et d'améliorer le cadre et les conditions de vie de ses habitants. Pour ce faire, l'ensemble des réflexions permettra de définir une stratégie de développement cohérente, comprenant des objectifs et des projets à réaliser à court et à long terme.

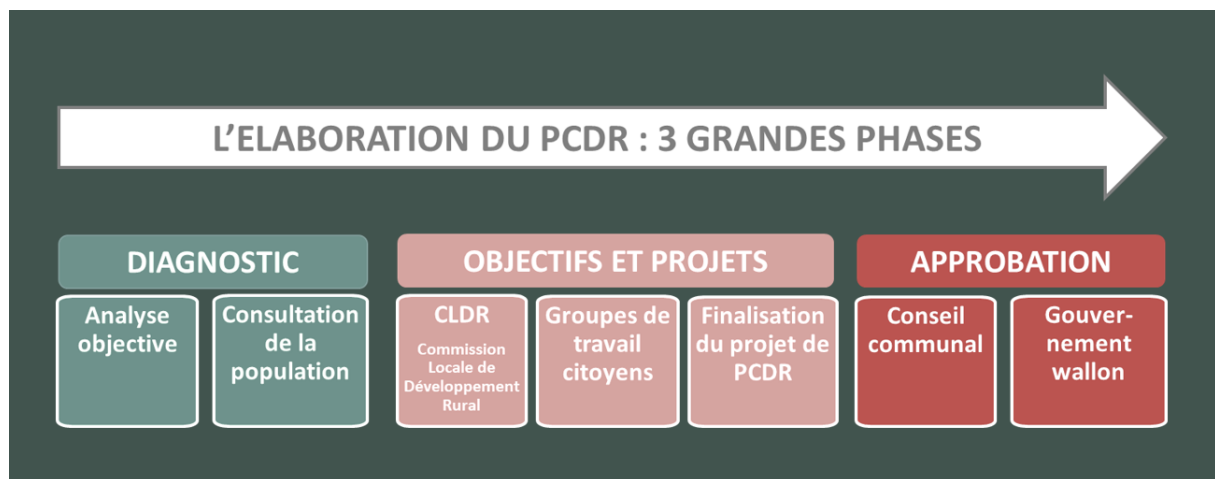
L'opération se base sur 4 principes fondamentaux :

- La **participation citoyenne** est au cœur de la démarche. Cette Opération est constituée par et pour les habitants d'une commune. Ainsi, tous les acteurs du territoire sont concernés et

invités à s'exprimer au cours des différentes étapes de l'ODR, qu'ils soient : citoyen, élu communal, jeune ou moins jeune, issu du monde associatif, économique, agricole, social...

- Une Opération de Développement Rural est une politique de développement à **l'échelle locale, proche des citoyens**.
- Elle valorise les **ressources locales**.
- **Par sa vision globale**, elle agit sur l'ensemble des domaines auxquels une commune rurale est confrontée quotidiennement : agriculture, économie, santé, aménagement du territoire, vie associative, logement, cohésion sociale, urbanisme, environnement, mobilité, action culturelle, ...

Déroulement de l'Opération de développement rural :



- La première phase d'une ODR est l'élaboration d'un **diagnostic** participatif, partagé par les acteurs du territoire. Ce diagnostic permet d'identifier les ressources (humaines et physiques) et les problématiques d'un territoire. Afin de le constituer, différentes données sont croisées, qu'elles soient objectives (partie 1 du PCDR) ou subjectives (appréciation de la population suite aux différentes consultations). Cette première phase se conclut par la mise en place de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR).
- A partir de ce diagnostic participatif, la CLDR avec l'aide de l'Auteur de PCDR, est amenée à définir une **stratégie de développement**. Celle-ci est composée de défis, déclinés en objectifs opérationnels, eux-mêmes déclinés en projets. Cette stratégie de développement permet de valoriser les ressources et de répondre aux problématiques du territoire identifiées dans le diagnostic partagé. Cette deuxième phase se conclut par la finalisation du Programme Communal de Développement Rural (PCDR) et ensuite son approbation par diverses instances dont le Gouvernement wallon.
- La troisième phase, suite à l'approbation du PCDR par le Gouvernement wallon, les **projets** sont mis en œuvre dans les 10 années qui suivent. Certains projets peuvent faire l'objet d'une aide budgétaire (subside du Développement Rural, Budget participatif, appel BiodiverCité, appels à projets...) tandis que d'autres sont réalisés sur fonds propres. Lors de cette phase, la

CLDR continue de se réunir régulièrement pour suivre l'évolution de ces projets et vérifier l'adéquation avec les besoins de la population. Elle prend également part à la réalisation directe de certains d'entre eux.

5. Missions, fonctionnement de la CLDR et son Règlement d'Ordre Intérieur (ROI)

La CLDR a reçu le modèle de ROI en lecture avec l'invitation.

Ce ROI est commun à toutes les CLDR.

Les principaux points d'attention sont les suivants :

- **Démissions des membres** : Si un membre est absent à 3 réunions consécutives (excusés ou non), la commune lui envoie un courrier afin de lui demander s'il souhaite poursuivre son mandat. Si un membre est absent à + de 75% de réunions (ou excusé sans motif valable) sur 2 années consécutives, il est d'office démissionnaire. Un registre sera donc tenu dès maintenant par la FRW.
- **Compte-rendu** par un rapporteur désigné. Les membres approuvent à l'unanimité de désigner la FRW pour ce rôle.
- Un **quorum** de 50% participation (hors quart communal) est requis pour valider une décision importante. S'il n'est pas atteint, une nouvelle convocation doit être envoyée dans les 15 jours avec le même ordre du jour sans quorum pour valider une décision (mais la réunion peut avoir lieu pour informer et débattre). A Ohey, cela signifie qu'il faut 13 membres hors quart communal.
- Respect du **Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)** (art. 22)

Le ROI est approuvé par la CLDR et il sera soumis à l'approbation d'un prochain Conseil communal.

Un membre de la Commission attire l'attention sur la nécessité de débiter les réunions au plus tard à la fin du quart d'heure académique. Une attention sera accordée à ce point mais sans adaptation spécifique du ROI.

6. Présentation du diagnostic partagé du territoire (bureau DR(EA)²M)



La présentation est reprise en annexe. Notons qu'il s'agit d'un document de travail amené à évoluer au fil des réflexions de la CLDR.

Colin Sonck et Robin Marlier, représentants du bureau DR(EA)²M, ont présenté une première approche du diagnostic partagé du territoire articulée autour de 10 thématiques :

1. Gestion communale et supra communale
2. Structure physique, naturelle et paysagère
3. Bâti, patrimoine, espaces publics et urbanisme
4. Démographie
5. Caractéristiques socio-économiques
6. Logement et immobilier
7. Agriculture et alimentation
8. Services, santé et équipements collectifs
9. Mobilité
10. Politique énergétique et environnementale

Les premières réactions à chaud de la CLDR :

- Remarques générales :
 - Présenté sous forme de tableau AFOM (Atouts/faiblesses/opportunités et menaces), le diagnostic est difficilement appropriable pour les membres de la CLDR, d'autant plus que les atouts et faiblesses relèvent très souvent d'une perception à un moment donné d'une situation parfois plus complexe qu'il n'y paraît.
 - Un même constat peut être à la fois un atout et une faiblesse, en fonction de l'angle d'observation qu'on lui apporte.
 - La CLDR se questionne sur l'importance accordée aux résultats des consultations villageoises. Si près de 400 personnes ont donné leur avis, cela ne représente même pas 10% de la population. La vision peut donc parfois être tronquée en fonction du public présent à une réunion.
- Le diagnostic partagé doit impérativement prendre en compte la question des trois zones de captage présentes sur le territoire communal. A ce stade, elles ne sont pas mentionnées.
- Le diagnostic pointe le manque d'entretien des sentiers de promenade. Ce constat devrait sans doute être nuancé.
- La question de l'égouttage doit également être davantage mise en avant car problématique sur une bonne partie du territoire communal, notamment à Perwez et Evelette. En notant toutefois que la Commune n'a pas la maîtrise sur les solutions.
- Il faut supprimer la référence à la monnaie locale « Volti » qui n'est pas d'application sur le territoire d'Ohey.
- Dans la thématique 5, faire référence aux producteurs locaux et à Cocoricoop.

- La perception quant à l'absence d'une zone d'activité économique est fort partagée. Atout ou faiblesse ? Les perceptions des uns et des autres sont contrastées. Le diagnostic doit tenir compte de cette double analyse d'une même réalité.
- Concernant le « Val d'Or », la rénovation a pris du retard en raison de l'hébergement de 26 réfugiés ukrainiens. Mais le projet est toujours programmé.
- Concernant le prix élevé des produits locaux, il faudrait reformuler l'affirmation pour préciser qu'il s'agit d'un prix juste pour les producteurs mais difficile d'accès pour une partie de la population en comparaison des prix pratiqués dans les grandes surfaces.
- Ajouter dans les faiblesses, l'existence de certains conflits de voisinage entre agriculteurs et habitants.
- Mentionner dans les atouts la vente de terrains du CPAS aux agriculteurs locaux.
- Mettre en avant un constat très important : 80% du territoire (surfaces agricoles) reposent sur le travail de 70 exploitants agricoles. Ces 2 chiffres sont très importants. Il s'agit là d'un enjeu majeur pour l'avenir.
- Préciser que s'il n'y a pas de conseiller en mobilité dans la commune, il y a tout de même une personne qui est affectée à 1/5 temps à la thématique et qui travaille en collaboration avec l'Echevine de la Mobilité.
- Concernant la carte des arrêts de bus, il conviendrait d'y ajouter les fréquences de passage.

7. Divers

- Les dates des prochaines réunions : 4 et 18 juin 2025.
- La photo de la CLDR



- Annonce du festival « Nourrir le Cœur de Condroz ». Le Festival Nourrir le Cœur de Condroz met un coup de projecteur sur les nombreuses initiatives et acteur·ice·s du territoire, engagé·e·s ou désirant s'engager pour une **alimentation saine, locale et plus durable**. Il propose aussi des espaces de rencontre pour échanger ensemble sur les modes de production et de consommation alimentaires.

<https://coeurdecondroz.be/festival-nourrir-le-coeur-de-condroz/>

- L'Office du Tourisme d'Ohey vous invite à un événement musical exceptionnel qui se déroulera le 22 juin 2025, dans le cadre magique du bois d'Ohey. À partir de 17h, la violoncelliste Olivia Gay, accompagnée de la pianiste Célia Oneto Bensaid, vous offriront un concert gratuit en plein air, mêlant virtuosité et poésie. Les deux artistes, reconnues pour leur complicité artistique et leur maîtrise, interpréteront un répertoire varié, alliant classiques intemporels et œuvres contemporaines. Ce concert unique promet de transporter les spectateurs au cœur de la nature, dans une atmosphère à la fois intimiste et envoûtante. L'Office du Tourisme d'Ohey souhaite offrir à son public une expérience musicale, accessible à tous. L'inscription préalable est obligatoire par téléphone au 085/82.44.77 ou par mail à si@ohey.be



Retrouvez toutes les informations relatives aux activités de la CLDR sur :

<https://www.developpementruralohey.info/>

Compte-rendu de la réunion de la Commission Locale de Développement Rural d'Ohey *04 juin 2025*

Présents : BROGNIEZ Caroline, DECOUX Loïs, DEGEIMBRE David, DEMEURE Jean, GILLIAUX Valérie, GOFFIN Marie-Aude, GUNS Robin, HOLODILINE Sabrina, LAGAST Joëlle, LEBRUN Miguelle, LECOMTE Yannic, LEEMANS Vincent, LIARD Marine, MASSON Jacqueline, MUSSEN Olivier, NEUPREZ Michel, SANDERSON Siobhan, TISSOT Madeleine, HOUART Caroline, KALLEN Rosette, MASSART Virginie

Pour l'administration communale : Ruth OOSTERHOF

Pour Homéos : Nicolas HUBERT, Delphine FONTENOY

Pour la Fondation Rurale de Wallonie (FRW) : Odile HUBERMONT

Excusés : TRIOLET Nicolas, ANSAY Françoise, BEGUIN Simon, BROUWERS Nicole, GILLET Pol, LEBRUN Marjorie, LEBRUN Miguelle, LECOMTE Yannic, LHOAS Pierre, SOMVILLE Jean-Pol, HELLIN Didier, LIXON Freddy.

1. Accueil

La réunion du 4 juin 2025 était animée par Homeos, en charge de la méthodologie et de l'organisation des travaux participatifs liés à la toile de la résilience. Les agents de la Fondation Rurale de Wallonie (FRW) étaient présents en qualité d'observateurs uniquement

Objectif de la réunion : Fédérer le groupe , s'approprier la notion de résilience territoriale, se familiariser avec le diagnostic, identifier les besoins, risques et vulnérabilités du territoire.

2. Méthodologie : Tissons la toile de la résilience

Pour les résultats, voir les documents annexes « Toile de la résilience »

A. Identification des besoins essentiels

Les membres, répartis en sous-groupes, ont consulté et priorisé les besoins essentiels identifiés dans le diagnostic et les consultations citoyennes.

La toile regroupe 12 catégories de besoins : logement, mobilité, alimentation, santé, environnement, solidarité/entraide, revenu et systèmes d'échanges, information, sécurité, représentation/coopération, émancipation/capacité d'agir.

2. Analyse des risques affectant le territoire

Les participants ont ensuite analysé les risques susceptibles d'impacter ces besoins. Chaque risque a été relié aux besoins qu'il affecte le plus fortement.

3. Atouts et faiblesses du territoire (vulnérabilités)

Les participants ont ensuite analysé les forces et les fragilités du territoire, selon le diagnostic de DREAM. Ces éléments permettent de situer les rapports entre besoins, risques et capacités locales.

3. Principes de résilience territoriale

Sur base des résultats, Homeos a présenté plusieurs principes clés de résilience, illustrés par des exemples locaux :

- Anticiper et surveiller les variables clés
- Diversifier les solutions (énergie, gestion de l'eau, circuits courts)
- Favoriser la nature et les approches sobres
- Travailler pas à pas, accepter l'incertitude
- Mettre à jour les connaissances et développer la culture du vivre-ensemble
- Renforcer la capacité d'agir et la gouvernance horizontale
- Accroître l'autonomie du territoire tout en collaborant avec les communes voisines

4. Divers

- Prochaine réunion le 18 juin 2025

Retrouvez toutes les informations relatives aux activités de la CLDR sur :

<https://www.developpementruralohey.info/>

Compte-rendu de la réunion de la Commission Locale de Développement Rural d'Ohey *18 juin 2025*

Présents : BEGUIN Simon, BROUWERS Nicole, DEGEIMBRE David, DEMEURE Jean, GILLET Pol, GOFFIN Marie-Aude, GUNS Robin, LAGAST Joëlle, LEBRUN Miguelle, LECOMTE Yannic, LEEMANS Vincent, LIARD Marine, MASSON Jacqueline, MUSSEN Olivier, NEUPREZ Michel, SANDERSON Siobhan, SOMVILLE Jean-Pol, GONNE Olivier, KALLEN Rosette

Pour l'administration communale : Ruth OOSTERHOF

Pour Homéos : Frédéric PRAILLE, Delphine FONTENOY

Pour la Fondation Rurale de Wallonie (FRW) : Odile HUBERMONT et Denis DEFAYS

Excusés : TRIOLET Nicolas, ANSAY Francoise, BROGNIEZ Caroline, DECOUX Loïs, GILLIAUX Valérie, HOLODILINE Sabrina, LEBRUN Marjorie, SOMVILLE Jean-Pol, TISSOT Madeleine, LIXON Freddy, HOUART Caroline, MASSART Virginie, PAULET Arnaud

1. Accueil

La réunion était animée par Homéos, en charge de la méthodologie et de l'organisation des travaux participatifs liés à la toile de la résilience. Les agents de la Fondation Rurale de Wallonie (FRW) étaient présents en qualité d'observateurs uniquement

Objectif de la réunion : Comprendre les vulnérabilités du territoire, mettre en lien ces vulnérabilités avec les chocs possibles, élaborer des visions résilientes du territoire d'Ohey à travers des récits prospectifs, partager et mettre en commun ces visions pour dégager des constantes et des pistes d'action

2. Méthodologie

La méthode utilisée s'appuyait sur un travail en sous-groupes, inspiré de l'approche développée par Homéos, permettant :

- d'identifier ce qui « tient à cœur » aux participants,
- d'analyser les vulnérabilités du territoire,
- de se projeter en 2050 à partir d'un choc (climatique, économique, social, sanitaire...),
- puis de décrire un territoire résilient, en imaginant ce que celui-ci a créé / conservé / cessé de faire.

Cette méthodologie est directement issue de l'étape précédente consacrée à la toile de la résilience (4 juin), qui avait permis d'identifier les besoins essentiels, les risques et les vulnérabilités.

3. Les visions du territoire résilient

Les visions produites par les groupes sont synthétisées dans le document « Visions Résilientes ». Elles décrivent un Ohey résilient en 2050, capable de faire face aux chocs identifiés. Voici les grandes lignes issues des récits :

- **Gestion de l'eau (sécheresse / inondations)**

Le territoire a multiplié les bassins de rétention, restauré les anciens puits, renforcé la gestion des eaux pluviales et valorisé les solutions basées sur la nature.

Les paysages agricoles ont été repensés (haies, forêts, parcelles extensives) afin de réduire les risques de ruissellement et d'améliorer l'infiltration.

- **Autonomie énergétique et sobriété**

En réponse aux risques de rupture d'approvisionnement ou de hausse des prix, la production locale d'énergie renouvelable s'est diversifiée : réseaux de chaleur, renforcement du réseau AIEG, sobriété énergétique.

La dépendance au pétrole a diminué.

- **Mobilité et services de proximité**

Les mobilités douces sont devenues courantes grâce à un maillage adapté.

Les commerces de proximité et les pôles de services ont été renforcés, améliorant l'autonomie des villages.

- **Cohésion sociale et santé**

La solidarité et les relations sociales se sont renforcées : maisons de quartier, activités intergénérationnelles, fêtes locales, soutien aux personnes isolées, base de volontaires en cas de crise.

L'accès aux soins est mieux réparti sur le territoire.

- **Alimentation locale résiliente**

Les circuits courts ont été multipliés, soutenant une agriculture diversifiée, locale et moins dépendante des chaînes logistiques extérieures.

- **Accueil et intégration des populations**

Une cellule de communication multilingue garantit l'accès à l'information.

Les initiatives favorisant la rencontre entre habitants ont permis de dépasser les craintes liées aux migrations.

- **Biodiversité retrouvée**

La diminution des pesticides, la sensibilisation, les corridors écologiques et l'implication citoyenne ont permis de restaurer la biodiversité.

4. Divers

- Prochaine réunion le 02 septembre

Retrouvez toutes les informations relatives aux activités de la CLDR sur :

<https://www.developpementruralohey.info/>

Compte-rendu de la réunion de la Commission Locale de Développement Rural d'Ohey ***02 septembre 2025***

Présents : BROGNIEZ Caroline, DECOUX Loïs, DEMEURE Jean, GILLIAUX Valériane, GOFFIN Marie-Aude, GUNS Robin, HOLODILINE Sabrina, LAGAST Joëlle, LEEMANS Vincent, LIARD Marine, MASSON Jacqueline, MUSSEN Olivier, NEUPREZ Michel, SANDERSON Siobhan, SOMVILLE Jean-Pol, TISSOT Madeleine, GONNE Olivier, KALLEN Rosette

Pour l'administration communale : Ruth OOSTERHOF

Pour Homéos : Frédéric PRAILLE, Delphine FONTENOY

Pour la Fondation Rurale de Wallonie (FRW) : Odile HUBERMONT et Denis DEFAYS

Excusés : TRIOLET Nicolas, ANSAY Francoise, CLARINVAL Antoine, LEBRUN Marjorie, LECOMTE Yannic, LIARD Marine, LIXON Freddy, MASSART Virginie, PAULET Arnaud

1. Accueil

La réunion était animée par Homéos, en charge de la méthodologie et de l'organisation des travaux participatifs liés à la toile de la résilience. Les agents de la Fondation Rurale de Wallonie (FRW) étaient présents en qualité d'observateurs uniquement

Objectif de la réunion : Définir et prioriser les enjeux du futur PCDR d'Ohey, coconstruire la boussole de la résilience territoriale, outil destiné à guider l'analyse et la conception des projets ainsi que le fonctionnement de la CLDR.

2. Méthodologie

Les membres de la CLDR ont travaillé à l'aide de techniques d'intelligence collective visant à :

- Examiner, reformuler et prioriser les enjeux issus des diagnostics (DREAM, consultations citoyennes, visions précédentes).
- Traduire les principes de résilience en question opérationnelles et en points d'attention pour la gouvernance.

3. Définition et priorisation des enjeux

Les participants ont analysé, discuté et hiérarchisé une série d'enjeux regroupés par thématiques. Les formulations suivantes ont été retenues :

- **Lien social et solidarité** : Renforcement des liens humains et de la solidarité sur le territoire communal.
- **Alimentation locale et solidaire** : Soutien à une alimentation locale, saine et accessible à toutes et tous.
- **Mobilité douce et partagée** : Développement d'une mobilité douce, partagée, sécurisée et attractive dans les cœurs de village.
- **Patrimoine et identité locale** : Préservation et valorisation du patrimoine paysager et historique de la commune.
- **Biodiversité et ressources naturelles** : Préservation et régénération de la biodiversité locale.
- **Logement et services adaptés** : Accès à un logement et à des services adaptés aux besoins des habitant·es.
- **Énergie citoyenne et solidaire** : Développement de projets énergétiques créateurs de lien et répondant aux besoins humains.

Chaque enjeu pourra ultérieurement être complété d'éléments de diagnostic ; Homeos se chargera de proposer un document de formulation.

4. Boussole de la résilience

Les principes de résilience territoriale ont été traduits en :

- Questions à adresser aux futurs projets, afin d'évaluer leur robustesse, leur adaptabilité, leur contribution sociale et leur cohérence systémique.
- Points d'attention pour la gouvernance de la CLDR, afin d'ajuster processus, représentativité et ouverture.

Les principes abordés :

- Adaptation / anticipation
- Diversité et redondance
- Robustesse et effet tampon
- Agilité et approche systémique
- Mise en capacité
- Expérimentation et apprentissage
- Autonomie et partenariats

Ces éléments constitueront la base de l'infographie de la boussole de la résilience.

Retrouvez toutes les informations relatives aux activités de la CLDR sur :
<https://www.developpementruralohey.info/>

Productions issues de la CLDR du 2 septembre 2025

Le déroulé de la séance était le suivant :

19h15	Accueil
19h30	Introduction
19h40	Brise-glace
19h50	Présentation des visions et enjeux issus des différents diagnostics
20h00	Définition et priorisation des enjeux prioritaires
21h00	Pause
21h10	Elaboration de la boussole de la résilience
22h00	Préparation du prochain GT

L'exposé utilisé en séance est joint en annexe.

La séance portait sur deux grands objectifs :

1. Définir et prioriser les enjeux du futur PCDR
2. Coconstruire la boussole de la résilience de Ohey : un outil pratique qui permettra de faire perdurer l'approche par la résilience dans les réflexions sur les futurs projets et dans la mécanique même de gouvernance de la CLDR.

Les membres de la CLDR ont abordé ces points à l'aide de technique d'intelligence collective. Le fruit du travail des participants sont repris ci-dessous.

Définition et priorisation des enjeux

Rubrique	Formulation
Enjeu transversal : lien social et solidarité	Renforcement des liens humains et de la solidarité sur le territoire communal
Alimentation locale et solidaire	Soutien à une alimentation locale, saine et accessible à toutes et tous
Mobilité douce et partagée	Développement de la mobilité douce, partagée et sécurisée plus attractive et accessible dans les cœurs de village
Patrimoine et identité locale	Préservation et valorisation du patrimoine paysager et historique de la commune
Biodiversité et ressources naturelles	Préservation et régénération de la biodiversité locale
Logement et services adaptés	Accès à un logement et des services adaptés aux besoins et aux profils des habitant·es
Énergie citoyenne et solidaire	Développement de projets énergétiques qui créent du lien et servent les besoins humains

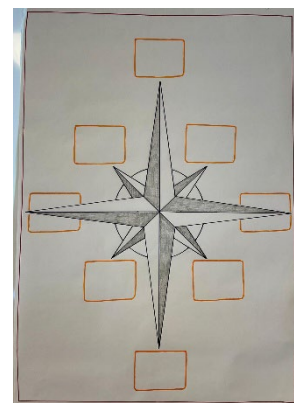
Chaque enjeu pourra être développé par une définition et par des éléments de diagnostic qui le justifie. Le consortium Homeos se propose pour formuler un projet de document en ce sens.

Co-construction de la Boussole de la résilience

Traduction des principes de résilience territoriale :

- en question concrètes à adresser aux futurs projets du PCDR
- en points d'attention pour la gouvernance de la CLDR

Les informations reprises dans le tableau ci-dessous figureront sur l'infographie d'une boussole telle que la figure ci-jointe.



Principes	Questions à adresser aux projets	Point d'attention pour le fonctionnement de la CLDR
<u>Adaptation/</u> <u>Anticipation</u>	Le projet prévoit-il des phases d'évaluation ? Le projet prend-il en compte les risques ou vulnérabilités à l'échelle de la commune (ex : intérêt pour l'ensemble des habitants de Ohey) ?	Prévoir une évaluation du travail de la CLDR et des projets inscrits au PCDR
<u>Diversité et</u> <u>redondance</u>	Le projet implique-t-il une diversité d'acteurs dans sa conception, sa mise en œuvre et son suivi ?	A-t-on diversifié les avis extérieurs ? Avec une vigilance aux publics que l'on touche moins.
<u>Robustesse et</u> <u>effet tampon</u>	Le projet fait-il appel à des solutions simples et moins coûteuses ? Le projet prévoit-il une bonne circulation de l'information ?	<i>Absence de proposition</i>
<u>Agile et</u> <u>systémique</u>	Existe-t-il d'autres entités qui agissent sur la même problématique ? Le projet est-il ajustable et/ou réversible ?	Inviter des experts et solliciter les personnes directement concernées par le projet dans un second temps
<u>Mise en capacité</u>	Le projet favorise-t-il l'inclusion sociale, la cohésion et la démarche participative ?	S'assurer d'une représentativité des publics en GT Animation qui respect un temps de parole

		A-t-on les outils pour favoriser l'autonomie
<u>Expérimentation et apprentissage</u>	Le projet est-il déjà existant sur la commune ? Y a-t-il des enseignements à partager et communiquer vers tous ?	Inviter une personne extérieure en guise de témoin du projet Prioriser des petits projets
<u>Autonomie et partenariat</u>	Quels compétences, savoirs faire et ressources avons-nous besoin ? Sont-elles disponibles localement ou à quelle échelle (individuel, quartier, commune, PN, Etc.) et si pas ou les trouver ?	Quels compétences/savoirs faire et ressources avons-nous besoin, sont-elles disponibles localement ou à quelle échelle (perso, quartier, commune, PN, Etc.) et si pas ou les trouver ?